

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA SEMAINE AGRICOLE

ORGANE DE LA CAMPAGNE

Cultivateurs, Correspondez avec nous !

Ecrire pour le laboureur c'est faire l'aumône aux pauvres

IIÈME ANNÉE VOL. III.

MONTRÉAL, JEUDI, 19 JANVIER 1871.

No. 12

SOMMAIRE du No. 12—19 Janvier, 1871.

Agronomie.

| | |
|---|-----|
| AGRICULTURE PROPREMENT DITE.—Engrais Jauffret. Cendres de bois. Cendres noires. Cendres de plantes marines. Cendres de tourbe. Suie. Engrais provenant de l'homme et des animaux. Excréments humains ou matière fécales. —P. Joigneaux..... | 177 |
| LA ROUTINE VAINCUE PAR LE PROGRÈS.—Première partie. Chapitre XXXIII. Conversation entre M. Martineau sur le ball avec Progrès et les garanties qu'il offrait au propriétaire. Belle. Martineau et la "Maison rustique des dames." Signature du ball..... | 181 |
| Notes de la Semaine. | |
| PERSONNEL..... | 183 |
| PROGRÈS DE L'AGRICULTURE DANS LA GAS-PÉSIE.—Engrais marins..... | 183 |
| STABULATION PERMANENTE.—J. P. L. A. de Martigny..... | 184 |
| CONFÉRENCE AGRICOLE A ST. LAURENT..... | 184 |
| VALEUR DU PLÂTRE..... | 184 |
| QUESTION.—A. Mousseau..... | 184 |
| DU MÉCANISME EN AGRICULTURE..... | 185 |
| LES OISEAUX ET L'AGRICULTURE.—Dr. Genand..... | 185 |
| MANIÈRE D'ARRACHER LES PÔTEAUX ET LES PIQUETS DE CLOTURES..... | 186 |
| RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ No. 1 D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE VERCHÈRES A SON ASSEMBLÉE ANNUELLE 28 DÉCEMBRE, 1870.—L. M. Massue, Pré. | 187 |
| TROU A SA BOURSE.—Dr. Genand..... | 187 |
| COMPTE RENDU DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE No. 1 DU COMTÉ DE VERCHÈRES..... | 187 |
| RENDONS LA CULTURE DE LA TERRE PLUS PROFITABLE. Dr. Genand..... | 186 |
| Hygiène. | |
| MOYEN DE PRÉVENIR LA CONSUMPTION.—Expansion des poumons.—Un Médecin..... | 189 |
| Horticulture. | |
| ON DOIT ENGRAISSER LES ARBRES FRUITIERS.—Dr. Genand..... | 189 |
| Colonisation. | |
| COLONISATION ET COMMERCE DE BOIS.—PHILEMON WRIGHT. Suite.—IX. La Seigneurie de la Petite Nation. M. Joseph Papineau. Visite de Wright. Les deux Papineau à Hull en 1807. Le chute des chaudières et du Rideau. X. Mines de fer et plombagine. Les sauvages refusent d'indiquer l'endroit des gîtes métalliques. Expédition à leur recherche en 1820. Incidents. Découverte de gisement de fer dans les montagnes de Hull. Associations et exploitations minières..... | 190 |
| Recettes utiles. | |
| CIMENT A L'ÉPREUVE DE L'EAU ET DU FEU ... | 191 |
| POUR ENLEVER LES TACHES D'ENCRE DE DES-SUS LES LIVRES.—Chimiste..... | 191 |
| Illustrations. | |
| Meule Jauffret..... | 177 |
| Petits papillons du chou..... | 186 |
| Manière d'arracher les pôtiaux..... | 186 |
| LES MARCHÉS DE LA PROVINCE..... | 192 |

Agriculture proprement dite.

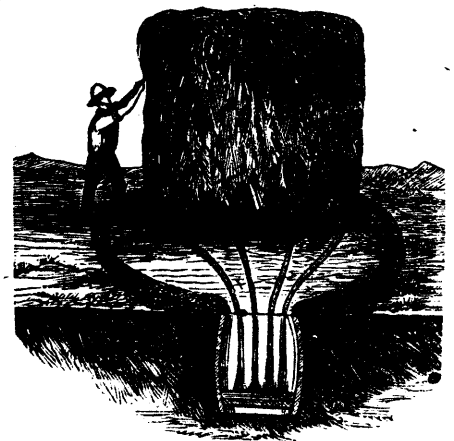
Extraits du *Livre de la Ferme* par JOIGNEAUX, préparés spécialement pour la *Semaine Agricole*.

Engrais Jauffret.

Un cultivateur provençal, du nom de Jauffret, a eu le mérite de perfectionner la fabrication d'un engrais que les pauvres gens des contrées mal cultivées connaissent tous parfaitement. Dans ces contrées, soit que vous alliez vers le nord, soit que vous descendiez vers le midi, il est d'usage de cultiver plus de terre qu'on n'en peut raisonnablement fumer; au besoin donc, on remplace assez souvent le fumier des animaux, au moyen de mauvaises herbes, de rameaux de bruyères, de débris végétaux quelconques, que l'on entasse en un trou, près de la porte ou autre part, et que l'on arrose d'urines, d'eaux grasses, d'eau de savon, de purin, d'eaux de récurage. C'est là aussi qu'on jette la cendre, la suie, les débris de chaux ou de plâtre, les excréments de chevaux et de vaches ramassés sur les chemins, les balayures de la maison, les excréments humains, la paille pourrie des vieux toits, etc. Vous avez pu voir préparer cet engrais dans la Provence et sur certains points du Morvan, comme nous l'avons vu préparer dans l'Ardenne Belge. Et bien, de là à l'engrais Jauffret, il n'y a pas loin; mais si courte fut-elle, encore fallait-il franchir la distance et se creuser un peu la tête à cet effet. Jauffret y songea et se mit à la besogne. Il réunit des mauvaises herbes de toutes les sortes, des roseaux, des ajoncs, des bruyères, de la paille, du foin gâté, tout ce qui lui tomba sous le main. et avec ses débris végétaux, il fit une meule, qu'il arrosa avec ce qu'il appelait sa lessive. Cette lessive, préparée tout à côté de la meule, pour la facilité de l'opération se composait de :

200 lbs d'urine et de matières fécales, 50 lbs de suie, 400 lbs de plâ-

tre pulvérisé, 60 lbs de chaux vive, 20 lbs de cendres de bois non lessivées; 1 lb de sel de cuisine, $3\frac{1}{4}$ lb de salpêtre raffiné, et de 50 lbs de jus de fumier, provenant d'une précédente opération et que l'on pouvait remplacer à la rigueur par 50 lbs de matières fécales fraîches. Ce dernier ingrédient, ajouté à la lessive, était désigné sous le nom de *levain d'engrais*. Jauffret délayait le tout dans une fosse avec de l'eau, de façon à obtenir 30 gallons de lessive qui suffisaient pour changer en fumier artificiel 150 lbs de paille ou 200 lbs de débris de végétaux qui donnaient 40,000 lbs de fumier.



Meule Jauffret.

On arrosait abondamment et trois fois, à quelques jours d'intervalle. La meule s'échauffait par la fermentation, et au bout de cinq jours, elle fumait et répandait une bonne odeur de fumier ordinaire. Après le troisième arrosage, la chaleur s'élevait au milieu de la meule jusqu'à 75°. A partir du quinzième jour, quand les mauvaises herbes n'étaient pas très coriaces, l'engrais était bon à employer; dans le cas contraire, il fallait attendre trois semaines ou un mois.

Jauffret ne s'en tint pas à cette unique recette; il en donna une seconde

plus économique, applicable aux pailles et siliques de colza, mais relevant comme la première, de l'empirisme, et n'ayant qu'un grand mérite, à nos yeux, celui de réunir une quantité de substances fertilisantes diverses, parmi lesquelles il s'en trouvait assez de fermentescibles. Avec de la bonne volonté et du temps qui ne serait peut-être pas tout à fait perdu, on varierait à l'infini les recettes du *levain* de Jauffret ; mais on nous permettra de ne pas accorder à ce sujet plus d'importance qu'il n'en mérite. Le procédé de Jauffret ne convient pas aux pays bien cultivés, où l'on fabrique de meilleur engrais que le sien et à meilleur compte. Quant aux pays pauvres, les cultivateurs ont quelque chose de mieux à faire aussi que le fumier artificiel de Jauffret ; c'est de cultiver peu et bien, de créer des fourrages, d'augmenter le chiffre des têtes de bétail, de nourrir plus à l'étable qu'au pâturage, de modifier leurs systèmes de culture au lieu de se moquer des nouveautés heureuses. Ils arriveront ainsi à fabriquer de l'engrais de première qualité. Voilà, en deux mots, la plus avantageuse des recettes.

Au lieu de préconiser celle-ci, on a exalté outre mesure le perfectionnement introduit par Jauffret dans l'art de faire pourrir les mauvaises herbes et la ramille ; on a donné à sa découverte une portée qu'elle n'avait pas, on l'a enveloppé d'éloges, on lui a parlé de fortune, de récompense nationale, de tout ce qui pouvait lui troubler la tête ; enfin, on l'a bercé d'espérances folles, on l'a étourdi de conseils ridicules, et on lui a préparé la mort la plus cruelle qui puisse frapper un homme, Jauffret, abreuvé de déceptions, est mort de chagrin, à la suite des insuccès qu'il essaya à Bordeaux.

Cendres de bois.

Les cendres qui proviennent de la combustion du bois contiennent nécessairement les substances minérales enlevées au sol, de leur vivant, par les arbres, arbustes ou arbrisseaux qui nous fournissent le bois à brûler. Nous y trouvons des sels de potasse et de soude, de la chaux, de la magnésie, de l'oxyde de fer, du soufre, du phosphore, de la silice, du chlore, etc. Par cela même que la composition des terrains est très variable, celle des cendres doit l'être aussi et l'est en effet. Il est donc tout naturel qu'il y ait désaccord dans les chiffres entre les analyses chimiques faites sur diverses essences et sur des points différents. La cendre ne peut rendre enfin de compte, que ce que le bois a pris, et le bois ne peut prendre à un terrain que ce qui s'y trouve. Dans les cendres de bois des montagnes calcaires, par exemple, nous découvrirons de la chaux en quanti-

té notable, tandis que dans les cendres de bois des contrées schisteuses, nous n'en découvrirons que des traces. Le vieux bois ne nous donne pas non plus les mêmes résultats que le jeune bois ; celui qui a été mouillé, par le flottage ou par l'eau des pluies, diffère très-sensiblement de celui qui n'a pas été mouillé, et les cendres du premier n'ont pas la valeur de celles du second. Mais dans la pratique, nous ne nous occupons guère de l'origine de cet engrais ; quand celles de notre foyer ne suffisent point à nos besoins, nous nous en procurons de tous les côtés, sans nous demander de quels bois elles sortent, et ne souhaitons qu'une chose, c'est qu'elles ne soient point frêlatées avec de la terre ou avec des cendres de tourbe qui ne les valent pas.

On n'utilise que bien rarement les cendres vives, dont le prix d'ailleurs serait très-élevé ; on ne se sert que des cendres lessivées, connues sous le nom de *charrée* ; et chose étrange, au premier abord, celles-ci jouissent, au moins dans beaucoup de localités, de la réputation de produire plus d'effet que les premiers. Cependant, les cendres vives sont riches en potasse, tandis que les cendres lessivées n'en contiennent plus guère, et, de l'aveu de tout le monde, la potasse est un précieux élément d'engrais. D'où vient donc que la cendre qui en contient le plus n'est pas la plus recherchée ? On nous permettra de hasarder une explication. Les cendres de bois sont surtout employées dans les terres argileuses, désignées sous les noms de terres fortes, d'herbues, d'aubues, de boubènes, etc. Ces terres ne sont pas dépourvues de potasse, et, pour peu que l'engrais en contienne une faible dose, elles s'en contentent. En conséquence, la *charrée* leur suffit à ce point de vue ; mais vous remarquerez que ces mêmes terres sont pauvres en substance calcaire et que la *charrée* qui, parfois, en contient une quantité importante, doit leur rendre un service que ne leur rendraient pas des cendres vives utilisées en de faibles proportions. En d'autres termes, les cultivateurs qui répandent de 50 à 75 minots de cendres lessivées par arpent, fournissent à leur sol plus de chaux, qu'ils n'en fourniraient en répandant de 20 à 30 minots de cendres vives. D'après ce que nous avons vu dans les terrains argileux de la Côte-d'Or et de la Bresse, nous sommes porté à croire que les grands succès qu'ils obtiennent des cendres lessivées sont dus à la présence de la chaux autant ou plus peut-être qu'à celle de la potasse ; ce qui nous arrête à cette opinion, c'est que les cendres agissent d'autant mieux qu'on leur associe le fumier de ferme ou qu'on les applique à des terrains précédemment bien fumés. Lorsqu'on ramène ces cendres plusieurs fois de suite à

la même place, les effets s'amouindrissent rapidement et l'on dit, en termes du métier, qu'elles *dégraissent trop le terrain*.

Or, vous voudrez bien noter, en passant, que ces remarques et ce raisonnement ont lieu aussi à propos de l'emploi de la chaux. Les bons cultivateurs qui se servent de charrée ont la sage précaution de fumer alternativement avec cette charrée et avec l'engrais de ferme, ou mieux encore, de fumer en même temps avec moitié charrée et moitié fumier. Puvissat constate, que les récoltes provenant du mélange étaient supérieures à celles que l'on obtenait soit avec le cendrage seul, soit avec le fumier de ferme répandu isolément.

Les observations qui précèdent concernent la charrée riche en chaux. Mais nous avons des contrées où les cendres de lessive ne contiennent que des traces de chaux et n'en produisent pas moins d'excellents effets. Dans le cas particulier, c'est la potasse surtout qui agit. Or, dans ces contrées il est à croire que les cendres vives, en proportion convenable, seraient bien supérieures à la charrée. Les bois qui produisent la cendre pauvre en chaux appartiennent aux terrains schisteux, sablonneux, granitiques, c'est-à-dire à des terrains légers, poreux, à des climats plus ou moins rudes et pluvieux. Les pluies lessivent fréquemment et promptement le sol qui a besoin de renouveler la potasse enlevée plus facilement que de nos terres fortes.

On a dit des cendres qu'elles produisent d'excellents résultats parce qu'elles divisent le sol cette explication donnée par les cultivateurs de terrains argileux, ne saurait être admise sans réserve puisqu'elles accusent également ces résultats dans les terrains très-divisés. Cependant, à la rigueur, on doit reconnaître que les sols compactes qui, à la suite d'un cendrage, ont porté de riches récoltes, sont d'un labourage plus facile qu'auparavant ; mais ceci ne tient pas, comme on le croit encore généralement, à la division qui serait opérée dans les argiles par une couche presque insignifiante de matières poudreuses. La véritable cause, à notre avis, est celle-ci : — Par cela même que la charrée introduit dans les argiles un nouvel élément de fertilité, la chaux, les produits s'y portent mieux, s'y développent mieux. Or, plus une plante absorbe d'engrais pour se nourrir, plus elle prend d'eau, plus elle desèche le terrain, et nous savons tous que moins une terre argileuse est mouillée, plus elle offre de facilité au travail de la charue.

Les cendres de bois conviennent principalement aux terrains frais ou aux terres légères des climats humides ou brumeux. Elles n'agissent sur les terrains secs des climats doux que dans les années pluvieuses ou

lorsqu'on les y enterre avec une récolte verte. Toutefois, il faut reconnaître que les sols trop mouillés leur sont défavorables et que les pluies battantes à la suite d'un cendrage, empêchent son effet de se produire. Cela tient à ce que, dans le premier cas, les racines des plantes ne fonctionnent point ou fonctionnent mal dans un sol trop mouillé, quelle que soit la qualité de l'engrais mis à leur disposition ; et à ce que, dans le second cas, les eaux pluviales emportent l'engrais avec elles, soit hors des champs, soit dans les couches profonde et hors de la portée des racines. Ceci revient à dire que les cendres doivent être répandues sur des terres assainies d'abord, et par un temps qui ne fasse craindre ni pluies battantes ni pluies prolongées.

M. Fouquet rapporte que dans les Flandres belges, on consomme beaucoup de cendres de bois pour la culture des terres sablonneuses, et cela avec un plein succès, mais, en même temps, il a soin de faire observer que ces terres sablonneuses retiennent une assez forte proportion d'eau, au moins pendant l'hiver, et que les cultivateurs sont obligés de leur appliquer les modes d'assainissement usités dans les terres argileuses.

Par cela même que les cendres contiennent des alcalis, chaux et potasse, elles sont précieuses pour l'amélioration des terrains acides, qu'elles désacidifient. A ce titre donc, on en conseille avec raison l'emploi dans les sols tourbeux, les défriches récentes, les prairies plus ou moins aigres.

Schwerz dit le plus grand bien des cendres non lessivées et de la charrée, et constate qu'une terre cendrée profite plus dans la suite, des autres engrais, que si elle ne l'avait pas été. Selon lui, la cendre des savonniers est la meilleure de toutes, parce qu'elle est chargée de calcaire et de substances animales incomplètement décomposées. Viennent ensuite la cendre des blanchisseries et celle des fabricants de potasse. L'effet de ces cendres se fait sentir pendant 8, 10 et 12 ans. Schwerz n'exagère pas ; il reste même au-dessous de la vérité. On nous a montré dans l'Ardenne belge des parties de terrain qui ont reçue, il y a vingt-cinq ans, des résidus de la fabrication du salin, qui se distinguent encore parfaitement des parties voisines qui ne reçurent pas de ces résidus.

On répand les cendres lessivées à raison de 40, 50, 80 et 100 minots par arpent. Sur certains points de l'Allemagne, on va jusqu'à 150. L'opération se fait, soit au moment des semailles soit à la sortie de l'hiver. En avril ou en mai, on dispose ces cendres sur les champs par petits tas également distancés, que l'on éparpille ensuite à la pelle ; après cela, on sème la céréale et l'on enterre du même coup la grai-

ne et l'engrais, tantôt avec la herse, tantôt avec la charrue, lorsque la semis se fait sous raie. On répand aussi les cendres sur les récoltes levées, sur les tréflières, sur les prairies naturelles.

Les cendres conviennent tout particulièrement aux céréales, aux fèves, colzas, navets, lentilles, maïs, trèfles, vesces, pommes de terre, topinambours, prairies naturelles et vignes ; et, pour ce qui regarde le potager, aux haricots, pois, épinards, tomates, artichauts, oignons, asperges et fraisières.

Beaucoup de cultivateurs ont le tort, ceux-ci de jeter la charrée sur le fumier, ceux-là de l'exposer à découvert dans la cour. Dans le premier cas, on la transporte aux champs avec la partie de fumier qui en est chargée, et certaines places du terrain trop cendrées ne produisent rien ; dans le second cas, l'eau des pluies appauvrit considérablement la charrée. Le mieux est donc de la conserver sous un hangar couvert et de la répartir le plus également possible, quand vient le moment de s'en servir.

Cendres noires.

Van Aelbrœeck, dans son *Agriculture pratique de la Flandre*, nous dit : — "On emploie encore sur les terres légères une autre espèce de cendre, composée d'un mélange de cendres de bois, de tourbe, de l'ordure du grain, de la paille du colza, enfin de tout ce qui se brûle dans les *polders*, dans le nord de la Flandre et dans les environs de Nieupoort. Ces cendres arrivent en bateaux par le canal de Bruges à Gand. On leur donne le nom de cendres noires, et on les emploie beaucoup pour les jeunes trèfles et les prairies. Elles ne sont pas chères."

M. Fouquet qui, dans son *Traité des engrais et amendements*, désigne les cendres noires sous le nom de *cendres de pailles*, nous fournit des détails intéressants sur leur fabrication et leur emploi. — "Dans quelques localités des Flandres, dit-il, on prépare, en brûlant les déchets de paille, les menues pailles les balles de céréales et les déchets du tarare, des cendres très-estimées. L'essentiel, dans cette préparation, consiste à diriger convenablement le feu, de manière à ce que la matière organique ne soit pas entièrement détruite, mais carbonisée. Ces déchets précités sont disposés sur le sol, en tas longs et étroits, afin de pouvoir diriger plus aisément la combustion. Celle-ci doit s'effectuer sans flammes, et quand on s'aperçoit que sur certains points de la masse, le feu agit trop vivement, on le modère en y projetant de l'eau."

Les cendres noires sont préférées aux cendres de bois pour la culture du lin, parce qu'on peut les répandre sans inconvénient sur le sol peu de temps avant de semer la graine de

cette plante textile, tandis qu'il n'en est pas de même avec les cendres de bois.

Il est à croire que la qualité des cendres noires tient à ce qu'elles sont préparées avec des plantes voisines de la mer, et contenant par conséquent du sel marin. Vraisemblablement, nos plantes de l'intérieur des terres ne donneraient pas les mêmes résultats, et ce que nous avons de mieux à faire avec celles-ci, quand il n'y a pas lieu de les utiliser d'une façon plus avantageuse, c'est de les brûler sur place et d'éparpiller les cendres sur le sol qui les a produites, comme nous faisons avec les fanes de pommes de terre, avec les mauvaises herbes de chenevière, etc., et comme font encore quelques cultivateurs des montagnes de Saône-et Loire qui mettent le feu aux éteules après la moisson. Ce dernier procédé, qui date des temps les plus reculés, n'a pas seulement, à nos yeux, le mérite de rendre au sol, sous forme de cendres, une partie de ce qu'il a fourni aux plantes ; il a celui, en outre, de détruire beaucoup d'insectes nuisibles et d'anéantir la faculté germinative d'un grand nombre de mauvaises graines, répandues parmi les éteules. L'écobuage, enfin, nous fournit les cendres des débris végétaux accumulés depuis un temps plus ou moins reculé sur le sol des landes.

Cendres de plantes marines.

Il en coûterait trop de transporter les plantes marines à une certaine distance du littoral ; on les brûles donc complètement, afin de les utiliser à l'état de cendres. Les cultivateurs les estiment beaucoup et les achètent sous le nom de *soude de varechs*. On en prépare des quantités considérables sur nos côtes de la Rasse Normandie et dans le département des Côtes-du-Nord, où, d'après M. Girardin, on les emploie seules, à la dose de 25 à 30 minots par arpent, et à raison de \$5 par cent livres. Le chimiste anglais Hodgès rapporte que la soude de varech se vend ordinairement sur les côtes d'Ulster.

"Dans l'île de Noirmoutiers," dit M. Girardin, "on mélange les cendres de varechs avec de la terre, du sable, de mauvais sels marins, des varechs frais, du fumier d'étable, des coquillages et toute espèce de débris organiques. On mouille les tas de temps en temps avec de l'eau salée ; on les remanie à cinq ou six reprises différentes ; alors le mélange ressemble à du terreau. On l'expédie ainsi dans toute la Bretagne sous le nom d'*engrais de Noirmoutiers, de cendres*." On l'emploie, à l'époque des semailles de printemps, sur la plupart des récoltes, mais particulièrement sur le sarrasin, et à raison de 100 minots par arpent.

Cendres de tourbe.

Dans les contrées où la tourbe est exploitée comme combustible, on fait plus ou moins de cas de ses cendres pour les besoins de l'agriculture. Leurs qualités dépendent de leur composition qui est extrêmement variable et subordonnée à la constitution géologique des localités. Les unes contiennent ou beaucoup de silice, ou beaucoup de chaux, ou beaucoup de plâtre ; les autres en contiennent fort peu ; celles-ci renferment de faibles doses de phosphates ou des sels de potasse et de soude ; celles-là n'en renferment que des traces insignifiantes ; la tourbe des marais de la Vallée de la Somme ne ressemble pas à celle des environs de Soissons ; la tourbe des terrains schisteux n'est pas à comparer à celle de la Hollande, en sorte que leurs cendres ne sont pas à comparer non plus.

Les meilleures cendres de tourbe, entre toutes, sont incontestablement celles appelées *cendres de merre*. On attribue leur supériorité à la présence du sel marin.

Au dire de Schwerz et des praticiens les plus compétents, une cendre de bonne qualité doit être blanche ou grisâtre et ne donner qu'un poids de 50 lbs par minot. Plus elle pèse, moins elle vaut. La couleur blanche ou grisâtre accuse une quantité considérable de substance calcaire, tandis que la couleur rouge indique la prédominance de l'argile.

Les cultivateurs du nord de la France et des Flandres belges, ainsi que les cultivateurs hollandais, attachent une grande importance aux cendres de tourbe, et s'en servent dans la culture du trèfle, de la luzerne, du lip et des prairies naturelles. Les Luxembourgeois prônent leur efficacité sur les colzas, au moins dans la contrée ardennaise.

Les cendres de Hollande sont d'un prix élevé, mais les Flamands les considèrent comme indispensables aux trèfles, et disent que si l'individu qui achète des cendres les paie bien, l'individu qui n'en achète pas les paie deux fois. On les répand au printemps, à raison de 32 à 50 minots par arpent et se vendent 12 à 15 sous par minot. Les Hollandais seuls élèvent la dose jusqu'à 100 minots et plus.

Suie.

Ce produit de la combustion du bois et de la houille est un engrais fort recherché. Cependant, l'on ne s'en doute pas toujours. Nous avons encore ici par les campagnes et même dans les petites villes des gens qui vous diront qu'avec les quelques soins que demande le ramoneur, selon les endroits, on peut se procurer bœuf et bouillon, et qu'il y a par conséquent économie à mettre le feu à la cheminée, que c'est le meilleur mode de ramonage, que ça ne gratte pas le mor-

tier, et qu'autrefois les anciens ne s'y prenaient jamais autrement. N'écoutez pas ces gens-là ; vous vous exposeriez, en les écoutant, à payer une belle et bonne amende, à mettre le feu dans la maison si la cheminée n'était pas solide, et à perdre la suie.

La suie est un riche engrais ; mieux vaut en avoir peu que de n'en avoir point. Elle rembourse toujours et même au-delà les frais de ramonage. Si vous ne possédez ni champ, ni jardin, vendez-là ; elle vaut, pour l'effet, presque le double des cendres de bois ; si vous avez un jardin, ne la vendez pas, gardez-là dans un coin du grenier, de la cave ou du hangar, et, au printemps, vous la sèmerez sur vos oignons. Si vous avez un champ, si vous avez des prés, ce que nous vous souhaitons sincèrement, ne vendez pas la suie non plus, achetez-en au contraire, et autant que possible. Abondance de bien ne nuit pas.

Vous la répandez à raison de 20, de 30 et même de 40 minots à l'arpent, dans les terres un peu sèches, non point sur les argiles, et toujours par un temps calme et pluvieux. Vous en nourrirez l'herbe de vos prés, et la mousse s'en ira ; vous en nourrirez les jeunes pousses de vos trèfles, et ils feront merveille ; vous en sèmerez sur vos céréales d'automne et par-dessus la neige, puis, au moment de la récolte, vous nous en donnerez des nouvelles.

Suie de bois, suie de tourbe, suie de houille, toutes sont bonnes, et au dire même de plusieurs qui s'y connaissent, celle de houille qui passe dans certains pays pour ne rien valoir, serait la meilleure des trois.

Malheureusement, la suie ne nous arrive pas par bateaux comme le grain. N'en a pas qui veut, même en payant.

Engrais provenant de l'homme et des animaux.

Cette seconde catégorie comprend : les excréments humains ou matières fécales, la colombine, la poulaitte, le guano, les excréments des moutons parqués, ceux du cheval, de la vache, le fumier des pauvres, les urines de l'homme et des animaux, le sang, la chair des bêtes mortes, la corne, les os, le noir animal, le sulfate d'ammoniaque, les marcs de colle, les poils, les chiffons et déchets de laine, les plumes, les poissons pourris, le suint, les eaux grasses, etc.

Nous tournons constamment dans un cercle et nous pouvons répéter ici ce que nous avons dit ailleurs. La terre produit les végétaux et les reprend morts et pourris sur une friche pour en reproduire d'autres. Si, au lieu d'avoir affaire à une friche, nous avons affaire à une terre cultivée à bras d'homme, les bêtes et les gens profitent de la récolte, la mangent ou l'emploient en litière ; puis ils nous rendent en urine, excréments, fumier,

ce qui doit retourner au sol qui leur a fourni leur nourriture. Tout animal, homme ou bête, si rien n'était perdu, pourrait fumer autant de terrain qu'il lui en faut pour produire les végétaux nécessaires à sa subsistance. La terre donne les végétaux ; ces végétaux nourrissent les animaux ou font la chair que d'aucuns mangent, et ces animaux, après avoir rendu en fumier, au sol, une partie de ce que celui-ci leur a avancé, finissent par lui rendre le tout, chair, os, poils, plumes, cornes, sang et le reste. Il poussé là-dessus de nouvelles plantes qui donnent de nouvelles bêtes, et quand le tour du cercle est parcouru, nous recommençons la même promenade, et toujours, et sans discontinuer.

Précédemment, à l'occasion des engrais tirés du règne végétal, nous avons donné aux cultivateurs le conseil de restituer autant que possible ces engrais aux terrains qui les produisent. En ce qui regarde les engrais tirés du règne animal, nous maintenons nécessairement le principe, ce qui revient à dire, par exemple, que les déjections des bêtes qui ont mangé l'herbe seront mieux à leur place dans la prairie qu'autre part, et que les déjections de l'homme qui a vécu de pain, de pigeon ou de la poule qui a mangé le grain, seront mieux à leur place aussi parmi les champs que parmi les prés. En un mot, quand nous savons d'où sort l'engrais, nous savons où il doit retourner. S'il sort de différentes sources, nous l'emploierons sur différents sols et pour diverses récoltes ; s'il vient d'une source unique, nous spécialiserons l'emploi. Voilà pour la théorie, et toutes les fois qu'on pourra se conformer à ses exigences, on se trouvera bien de le faire ; mais, avec la pratique, il est des accommodements, et, dans bien des cas, nous sommes forcés de dévier de la règle. Et, en effet, comment sortirions-nous d'affaire dans la grande culture, si nous devions classer rigoureusement nos engrais d'après la nourriture donnée aux gens et aux bêtes ? Ce seraient des distinctions à n'en plus finir. L'essentiel, c'est de s'écarter le moins possible de la règle, quand on ne peut pas la suivre toujours.

Arrivons maintenant à l'examen de chacun des engrais classés dans notre seconde catégorie :

Excréments humains ou matières fécales.

Il s'agit ici d'un des engrais les plus énergiques qu'on puisse rencontrer, et l'avidité avec laquelle on le recherche dans les pays de riche culture prouve que ses qualités sont connues et appréciées, sinon partout, au moins sur un grand nombre de points. Nous avons encore, de nombreuses populations qui reculent de dégoût, à la vue seule de cet engrais ; mais nous espérons bien que la raison triomphera

quelque jour des susceptibilités de l'odorat, et que l'on arrivera, par des transitions bien ménagées à vaincre une répugnance qui tourne au détriement de la richesse publique et privée. Nous ferons observer, en passant, que les contrées où les excréments humains sont en grande estime parmi les cultivateurs, sont précisément celles où règne la propreté la plus rigoureuse, tandis que les pays où l'homme croirait se déconsidérer en manipulant les produits des vidanges, sont justement ceux qui se distignent par une malpropreté révoltante. Non-seulement, dans ces contrées, on recule devant la manipulation de la matière fécale, mais on jette de la défaveur sur les récoltes qu'elle produit. Cette susceptibilité est plus pardonnable que la première; néanmoins, il faut qu'elle cède devant des considérations d'ordre supérieur. D'ailleurs, en utilisant les matières fécales à petites doses ou en mélange avec d'autres engrais, il est facile d'en dissimuler l'influence, de sauvegarder convenablement la saveur des produits.

On utilise les matières fécales à l'état frais ou plutôt après les avoir laissées fermenter pendant trois ou quatre mois. Dans cet état, elles portent le nom d'*engrais flamand* de *courte graisse* et quelquefois celui de *gadoue* qui, cependant, s'applique surtout aux boues des rues. On les utilise encore après les avoir désinfectées par des moyens que nous ferons connaître. L'*engrais Salmon* ou *noir animalisé* est l'un des résultats de la désinfection des matières fécales. On les utilise aussi à l'état de *poudrette*, c'est-à-dire après les avoir desséchées et réduites à l'air pendant plusieurs années. On les utilise enfin à l'état de composts, c'est-à-dire mélangées avec des terres, des fumiers, des mauvaises herbes, e. e.

Les matières fécales conviennent aux terres fortes comme aux terres légères; cependant il y a une distinction à établir. A l'état de poudrette, vous les réserverez aux terrains argileux; à l'état frais, vous les donnerez de préférence aux terrains légers. Les matières fécales sont très-énergiques, mais par cela même que leur influence est prompt et vive sur la végétation, elle ne dure guère. Ces matières donnent le coup de feu aux récoltes en vert, s'usent principalement à faire de l'herbe et n'ont plus assez de force quand vient le moment d'aider à faire le grain. C'est un de ces engrais qui ne laissent rien ou pas grand-chose derrière eux, qui donnent vite ce qu'ils ont à donner; et la poudrette en particulier est l'engrais par excellence des fermiers à fin de bail. Si elle donne de la valeur au sol, celle-ci n'est guère sensible.

Par la raison que les matières fécales activent vigoureusement, la végétation, elles communiquent aux plan-

tes une saveur plus ou moins prononcée. Plus les tissus sont tendres, c'est-à-dire plus vite ils ont été formés, plus il y a eu d'engrais absorbé et plus la saveur est forte. Dans les contrées où les matières fécales sont employées à produire les plantes destinées à la nourriture de l'homme aussi bien qu'à celle des animaux, on vous soutiendra que nous sommes dans l'erreur, que nous cédon à un préjugé. N'en croyez rien; on ne saurait être bon juge dans sa propre cause. Pour bien apprécier l'influence des matières fécales sur les produits végétaux, il convient d'établir une comparaison entre ces produits et ceux d'une culture où les excréments humains ne sont pas employés. Mangez des asperges, des laitues, des épinards, des navets, des pois obtenus avec les excréments humains, et vous ne serez pas en peine de retrouver le cachet de cet engrais. Fumez ou prenez du tabac, nourri avec des matières fécales, vous n'aurez pas de peine non plus à reconnaître l'influence; on dit que ce tabac est *fort, âcre, piquant* qu'il manque de douceur. Dans la grande culture, cet engrais se trahit toujours plus ou moins dans la saveur des graines de céréales, puisque des cultivateurs exercés peuvent vous dire, en mâchant du grain: Celui-ci provient de la poudrette; celui-là, des fumiers ordinaires; dans la saveur des fourrages, puisque de bons dégustateurs de lait distinguent parfaitement le lait des vaches nourries dans une prairie fumée avec les déjections humaines, de celui des vaches nourries autre part. Sur les plantes à saveur prononcée, telles que le chou, l'oignon, l'ail, l'échalotte; le poireau, qui se développent merveilleusement avec les matières fécales, l'influence de cet engrais ne se fait point sentir au préjudice de la qualité. On peut donc, sans inconvénient, le donner à ces plantes du potager. Dans la grande culture, on fera bien de le réserver aux plantes industrielles, à celles qui ne servent pas à la nourriture de l'homme et des animaux, à moins cependant qu'on ne modère les doses et qu'on emploie les matières fécales en mélange avec des fumiers ou des terres qui corrigent leur défaut.

Arrivons, si vous le permettez, aux divers modes d'emploi de l'engrais humain. Il est assez rare de voir utiliser les vidanges à l'état complètement frais, c'est-à-dire immédiatement après leur sortie des fosses. Cependant, cette pratique existe sur quelques points, notamment aux environs de Lyon. L'*Agriculture française* rapporte que, pendant l'hiver, les cultivateurs de Vaux, Villeurbanne, Bron, Meizieux, etc. dans le département de l'Isère, achètent les produits de latrines et en arrosent les champs de froment et de seigle, durcis par la gelée, à raison de 150 et 180 minots

par arpent. Les mêmes cultivateurs répandent les vidanges, au printemps, sur les terrains destinés à être semencés quelques semaines plus tard en orge, chanvre ou plantés en pommes de terre. Par ce moyen, des sols maigres ont été transformés dans l'espace d'un demi-siècle, et des cantons d'une pauvreté extrême sont devenus très-riches.

(A continuer.)

P. JOIGNEAUX.

Pour la *Semaine Agricole*

La routine vaincue par le progrès

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE XXXIII.

CONVERSATION ENTRE M. MARTINEAU SUR LE BAIL AVEC PROGRÈS ET LES GARANTIES QU'IL OFFRAIT AU PROPRIÉTAIRE.—

DELLE. MARTINEAU ET LA MAISON RUSTIQUE DES DAMES.—SIGNATURE DU BAIL.

M. Blanchard, suivant sa promesse vint chez Progrès le sur lendemain de leur entretien, pour choisir l'emplacement où l'on bâtirait la nouvelle étable. Aussitôt après son arrivée; on se mit à examiner les bâtiments existants; et quand à ceux à bâtir, on se décida à les mettre auprès, et qu'ils auraient une largeur suffisante pour qu'on pût circuler, sans craindre, derrière les animaux; qu'ils auraient une porte à deux battants et assez large pour permettre à un tombereau d'y entrer à reculons; afin de pouvoir y charger le fumier; ce qui diminue considérablement la main d'œuvre de ce travail pénible qui se renouvelle souvent.

Il fut encore décidé que l'on mettrait le plancher de haut à neuf pieds au-dessus de ce plancher de trois pieds au moins, afin d'y faire un grand fenil, pour le fourrage. Des ouvertures en meurtrières, c'est-à-dire étroites en dehors et larges en dedans, devaient être pratiquées de trois pieds en trois pieds et à deux pieds du sol, afin de donner passage aux mauvais airs et à la chaleur, qui s'élèvent toujours, sans avoir la crainte de voir les animaux, rentrés à l'étable ayant chaud, se refroidir par le courant d'air et de plus leur procurer du jour.

M. Martineau, dans les intérêts de Progrès, fit tout son possible pour obtenir des constructions sérieusement utiles, commodes et saines, tout en ménageant, le plus possible, la dépense dans l'intérêt des deux parties.

Enfin, on décida que l'étable neuve aurait cent pieds de longueur sur trente-cinq de largeur, de manière à loger vingt-cinq têtes de gros bétail, et des moutons à proportion.

C'était bien grand, comparé à ce qui existait à la bruyère, et on eut

bien de la peine à décider M. Blanchard à y consentir, et il eut encore plus de peine à comprendre qu'il était nécessaire que l'étable eût neuf pieds de hauteur sans le plancher de haut. Les autres étables de la localité étaient loin d'être disposées comme on voulait que celle-là le fût ; les portes avaient à peine quatre pieds de hauteur, sur trois de largeur ; il n'y avait ni fenêtre, ni jour ; les fedils, sans ravalement, avec des ouvertures étroites et basses, ne pouvaient contenir que très peu de fourrages qu'on y entraînait avec difficulté.

Comme M. Blanchard faisait remarquer cette différence ; M. Martineau lui répondit, que ce n'était que trop vrai, mais que c'était des défauts qui nuisaient beaucoup à la santé des animaux.

M. Blanchard se débattit tant qu'il put pour qu'on fit le moins de dépenses possible, disant toujours qu'il n'avait pas d'argent, et que les intérêts à cinq pour cent le ruineraient. En retour, M. Martineau lui rappela qu'au plus tôt qu'il pourrait rembourser Progrès, ce serait lui qui, au contraire, recevrait un intérêt à trois pour cent, et qu'il aurait l'avantage d'avoir une belle ferme, bien bâtie ; ce qui lui donnerait beaucoup de valeur, et permettrait au fermier de lui donner le prix élevé qui était convenu.

A la fin, M. Blanchard devint si raisonnable et même si généreux, qu'on en fut tout surpris, et que Progrès et Marguerite lui en témoignèrent vivement leur reconnaissance.

Quand tout fut terminé, M. Martineau engagea M. Blanchard à venir se reposer chez lui, et à partager son modeste dîner : ce qu'il accepta de grand cœur, car il avait compris pendant toutes ces discussions, combien M. Martineau avait de sens, d'esprit et de savoir.

Après le dîner, M. Martineau lui dit qu'il avait dû s'apercevoir que c'était d'après ses conseils que Progrès avait exigé les conditions du bail convenu entre eux ; mais que s'il avait conseillé Progrès, afin qu'il obtint des conditions capables d'assurer son avenir et celui de ses enfants, il n'avait point oublié les avantages qui devaient revenir au maître, et qu'il espérait bien lui prouver que les choses étaient arrangées de façon à être utiles aux deux parties.

—D'abord, Monsieur, dit-il, votre revenu va être augmenté d'une piastre par deux arpents, et augmentera encore par la suite, d'une somme pareille ; puis, à mesure que Progrès défrichera, vous aurez 6 piastres de revenu de terre qui ne vous donneront pas trois chelins ; enfin, si le bail dépasse la période de 18 ans, vous aurez encore une augmentation considérable.

Sans ce long bail, un fermier ne se serait jamais décidé à employer de

l'argent en amélioration, car il n'aurait pas pu entrer dans ses avances et faire de bénéfices.

M. Blanchard qui savait compter, convint qu'il y avait avantage réel pour lui à donner ses terres à un fermier tel que Progrès, mais que, néanmoins, il craignait que celui-ci ne fit pas d'aussi bonnes affaires qu'il se l'imaginait, et que vers la fin de son bail, il ne ruinât ses terres pour rentrer dans ses avances.

M. Martineau lui répondit qu'il avait pensé à tout cela, que les intérêts du propriétaire et du fermier étaient les mêmes dans un bail, qu'il pouvait en juger par les conditions qui seront de sérieuses garanties du maintien des terres en bon état.

M. Blanchard fut un peu étonné, car il ne voyait rien dans les conditions du bail qui pût prévenir ce qu'il redoutait.

Monsieur, reprit M. Martineau, ne voyez-vous pas que pour que Progrès ruinât vos terres, il faudrait qu'il les surcharge, c'est-à-dire, qu'il leur ferait produire plus de grains qu'elles ne doivent en donner dans une culture bien entendue, il faudrait qu'il défricherait les prés pour en tirer d'abondantes récoltes, il faudrait qu'il cesserait de faire des prairies artificielles, et par conséquent diminuer son bétail ; enfin, il faudrait qu'il laisserait les terres sans culture et qu'il ne continuerait pas à ensemer les défrichements dans l'année qui suivra la seconde récolte, et qui serait précisément celle dans laquelle il devrait commencer à payer le prix de la ferme.

Il faut donc lui imposer des conditions qui préviennent tous ces méfaits.

—Mais, dit M. Blanchard, il ne les acceptera pas.

—Il les acceptera volontiers, puisqu'elles seront d'aussi bonnes garanties de réussite pour lui que de revenu et de conservation pour vous.

—Mais je ne connais rien à la culture et je serais très embarrassé pour prescrire comment il faudrait faire.

—C'est là, Monsieur, que je pense vous être utile, comme je l'ai été à Progrès, si comme lui, vous voulez placer votre confiance en moi ; et comme heureusement ce qui peut enrichir Progrès et le mettre en état de bien payer son fermage, est justement ce qui doit améliorer vos terres, vous voyez qu'il sera facile de vous mettre tous les deux d'accord.

—Jamais je n'avais entendu dire que les intérêts du fermier et du propriétaire fussent ainsi liés les uns aux autres ; vous m'obligerez donc beaucoup, Monsieur, de me dire comment nous pourrions établir cette heureuse harmonie.

—C'est très simple, Monsieur, et Marcel a déjà dicté ces conditions à son père ; c'est de mettre dans le bail que Progrès abandonnera l'assolement

de trois ans, et ne sèmera jamais que le quart de ses terres en blés d'automne, le second quart en grains de printemps, et les deux autres quarts en prairies artificielles et en récoltes sarclées. Par ce moyen, Progrès ne pourra pas surcharger vos terres.

—Mais, je crains qu'il n'accepte pas ces conditions, reprit M. Blanchard.

—Il les acceptera avec empressement, vous-dis-je, car elles ont fait l'objet d'une lettre bien intéressante, écrite par son fils, il y a quelque temps.

—Progrès a parfaitement compris les avantages de cet assolement, et s'est décidé de suite à changer ses saisons, ce que vous avez trouvé si mauvais, mais, bien à tort, je vous assure, Monsieur.

—Mais, s'il fait tant de prairies artificielles et de récoltes sarclées, qu'en fera-t-il ? Les vendra-t-il pour me payer.

—Non, non, certes ; et il faut interdire par le bail, la vente d'aucun fourrage, ni légumes propres aux animaux.

—Mais, que fera-t-il enfin, de tout cela ?

—Ce qu'il en fera ? il en retirera le meilleur parti possible, car ces effets lui coûteront assez cher. Pour arriver à son but, voilà ce qu'il devra faire ; et il aura un grand nombre d'animaux, qu'il aura le plus grand intérêt à bien soigner, puisqu'ils seront à lui, qu'ils lui feront de beaux profits et lui donneront quantité de fumier qui assurera le succès de ses récoltes.

Vous voyez donc, Monsieur, que par cet admirable ensemble, comme je vous l'ai déjà dit, tout le monde y trouvera son compte, et vos terres loin de se ruiner, s'amélioreront chaque année, par les engrais abondants qu'elles recevront.

Quant aux prairies, s'il les lève, il sera tenu aussi par son bail, de les remettre en prairies, après une récolte fortement fumée.

—Mais, de ce train, Progrès aura bientôt autant d'animaux sur sa ferme que dans six autres fermes.

—Oui, Monsieur, oui, et c'est là ce qui fera sa fortune et la vôtre ; car lorsque Progrès aura cultivé vos terres pendant 18 à 24 ans, suivant ce système, il aura sans doute fait une petite fortune, et vos terres auront acquis une grande valeur fumière.

—Je vous remercie sincèrement, Monsieur, des explications que vous venez de me donner. J'espère aussi que vous allez continuer vos bons conseils à Progrès, dans la nouvelle position où il va se trouver. Et quoi que maintenant son mode de culture ne me regarde plus comme lorsque nous étions à moitié, je viendrai souvent visiter mon fermier, dans l'espérance de voir se réaliser toutes les choses intéressantes dont vous m'avez parlé.

M. Blanchard qui ne manquait pas

d'esprit, mais qui n'avait jamais entendu parler d'agriculture, fut tout enchanté de sa conversation avec M. Martineau, et loin de lui en vouloir encore pour les conseils qu'il avait donnés à Progrès, il le remercia avec effusion, et lui dit qu'il viendrait le chercher, dans quelques jours, pour rédiger avec lui et son fermier, son bail chez le notaire.

M. Blanchard pensa aussi que Delle Eléonore, qu'il avait d'abord trouvée ridicule, de s'occuper des affaires de Marguerite, et de prendre part aux soins de la basse-cour, ne méritait pas du tout ce reproche, qu'elle avait de charmantes manières, qu'elle faisait très bien les honneurs de la maison de son père, et qu'elle lui avait fait faire un très bon diner. Il fit donc compliment à M. Martineau de sa charmante fille.

—Vous êtes bien bon, Monsieur ; mais, comme vous le voyez, ma fille est toute simple, elle est loin d'avoir les manières du grand monde qu'elle ne connaît pas : car, il y a déjà longtemps qu'elle a quitté la ville ; mais, Marguerite est une femme si sensée qu'elle a toujours donné d'excellents conseils à ma fille qui, en retour, l'aide dans ses travaux de bonne ménagère de campagne. Elles ont toutes deux pour se guider un excellent livre intitulé la *Maison rustique des Dames*, que Marcel a eu la gentillesse d'envoyer à Eléonore, et où elles puisent tous les petits secrets qui concourent à la bonne tenue du ménage et de la ménagère.

M. Blanchard repartit :

—Monsieur, vous êtes trop modeste sur le compte de votre Demoiselle ; je demeure en ville, je vois beaucoup de dames distinguées, et je n'ai vu chez aucune, des manières plus aisées, et plus naturelles. Tout en elle plaît beaucoup. Je suis certain qu'elle fait le bonheur de son père.

Ensuite, il s'empressa de feuilleter les deux volumes de la *Maison Rustique*, et reconnaissant l'utilité que sa femme pourrait en retirer il en nota soigneusement le titre.

Il s'en retourna chez lui heureux de sa journée, qui devait avoir une grande influence sur son bien-être et l'avenir de sa famille ; aussi exprima-t-il en termes fort élogieux, à sa femme, la bonne réception que M. Martineau, et sa demoiselle lui avaient faite. Jamais, dit-il, je n'ai rencontré plus de bon sens, plus de droiture et des manières plus affables. Je félicite d'avance le jeune homme qui aura le bonheur d'avoir Delle. Eléonore pour compagne. C'est un cœur d'or, c'est un vrai modèle de respect filial et de modestie. Avant de la connaître, je la trouvais ridicule, aujourd'hui je la trouve digne de mon admiration. Que n'ai-je connu cette famille plutôt ! je ne me serais pas montré aussi

exigeant envers le brave Progrès et sa sage compagne.

Progrès, dès les jours suivants, fit un marché avec des maçons et des charpentiers pour la construction de la nouvelle étable. Il le porta chez M. Blanchard, qui le fit examiner et l'accepta. Le prix de cette construction s'élevait à environ deux cents piastres, parceque Progrès ayant préparé une grande partie des matériaux, il n'y avait guère que la main d'œuvre à payer.

M. Blanchard ayant envoyé chercher M. Martineau, on passa en présence du notaire, toutes les conditions du bail qui avaient été discutées et acceptées de part et d'autre, et on signa.

Progrès avait bien un peu d'argent placé à la caisse d'épargne, mais il ne voulait pas l'employer à la construction, désirant le garder pour rembourser à M. Blanchard sa part de bétail ; comme nous l'avons dit, étant fermier, le bétail devait être fourni par lui, et pour acheter de nouveaux animaux, pour faire consommer les fourrages qu'il avait rentrés et mis, en meules, ainsi qu'à ceux qu'il avait encore à récolter. Il pensa donc à demander à Martineau une partie de l'argent qu'il lui devait pour ses terres, et pour ne pas le mettre dans l'embarras il voulut le prévenir à l'avance.

La Semaine Agricole.

MONTREAL, 19 JANVIER 1871

Personnel.

Nous avons reçu du Club Agricole de St. Antoine, une communication nous donnant un compte-rendu d'une réunion de ses membres, qui eut lieu le 30 Décembre dernier, et où on s'occupe de différents sujets relatifs à l'agriculture, et en particulier du programme du Conseil Agricole concernant les terres les mieux tenues, les primes accordées, etc. Nous nous proposons de les discuter plus tard.

Ce compte-rendu contient un très long rapport d'une visite que trois des membres de ce club ont faite à la ferme de notre estimable ami, M. Edward Barnard, Rédacteur de la *Semaine Agricole*. Ils ont été parfaitement satisfaits du système de culture qui y est suivi, etc. Le rapport termine en disant : "qu'ils ont constaté avec plaisir que l'économie préside dans toutes les opérations agricoles

qui se font sur la ferme de ce M., que M. Barnard, par sa manière simple et économique de cultiver, rend assurément de grands services à l'agriculture ; qu'il est un excellent cultivateur, un cultivateur modèle."

Nous avons visité nous-même cette terre, qui, il n'y a encore que quelques années, était en renommée par tout le pays, pour le beau chiendent qu'elle produisait à foison, et pour son affreuse stérilité. Le 15 juillet dernier, nous l'avons parcourue d'un bout à l'autre, et nous avons été réjoui de n'y point trouver un seul brin de chiendent et d'y admirer de magnifiques champs de grains, de fèves et de racines, de luxuriants pâturages, le tout bien égoutté et bien clôturé. Nous sommes donc en mesure d'ajouter notre témoignage à celui du club de St. Antoine, quant à la manière intelligente parfaite et économique avec laquelle l'exploitation de cette terre est exécutée. On a dit, tant et plus, que celui qui fait pousser deux brins d'herbe là où il n'en poussait qu'un, qui fait cuire deux pains là où on n'en cuisait qu'un, était un bienfaiteur de son pays : que dire alors de M. Barnard qui en a fait pousser des milliers là où il ne poussait rien, et là où on ne cuisait rien. Sur cette terre, on voit la science appliquée à la pratique, et la pratique dirigée avec science. Après cette visite, nous n'avons pas été surpris des succès qui accompagnent notre ami, et comme rédacteur de cette feuille, et comme lecteur du Conseil Agricole. Le Conseil, qui à déjà bien mérité de la patrie, ne pouvait certainement choisir une personne plus compétente, sous tous les rapports, pour remplir convenablement ces doubles fonctions, lesquelles sont de nature à promouvoir avec efficacité les intérêts de l'agriculture. En notre qualité de rédacteur de la *Semaine*, pendant l'absence de M. Barnard, nous sommes heureux de saisir cette occasion, et comme ami de l'agriculture, ce nous est un plaisir en même temps qu'un devoir, de les en féliciter l'un et l'autre.

Progrès de l'Agriculture dans la Gaspésie.

Engrais marins.

Notre ami et confrère, le Dr. Fortin, Membre du Parlement pour le Comté

de Gaspé, nous informe que l'agriculture fait de grands progrès dans la Gaspésie, et que ces progrès sont dûs en partie à l'esprit d'entreprise, à l'intelligence et à l'énergie de quelques uns de ses habitants. Il nous cite entre autres Mr. John LeGresley, de Belle Anse, Township de Malbaie, qui, l'année dernière, fit venir d'Angleterre quelques livres d'une excellente espèce de patates que l'on disait extrêmement prolifique. En effet, d'après les bulletins qui accompagnaient l'envoi, cette patate avait produit cent trente deux livres pesant de patate, pour chaque livre semée, et dans l'île de Jersey, cent dix sept livres, pour chaque livre semée.

M. LeGresley, jersais d'origine, et excellent agriculteur en a recueilli, lui, cent cinquante livres par livre. Ce résultat est très flatteur, et est une preuve irréfragable d'une haute culture, d'un sol riche et de l'excellence des engrais marins.

Les engrais marins sont une source très importante de fertilité, et lorsqu'on les emploie judicieusement, ils ne manquent jamais d'enrichir les localités où on s'en sert. Ces engrais offrent divers avantages particuliers; ils ne contiennent pas de semences de mauvaises herbes; ils se décomposent rapidement; ils sont immédiatement utiles aux plantes, sans exiger un long procédé de préparation. Avec le secours des engrais marins le cultivateur peut semer plus fréquemment des céréales ou des racines, et augmenter ainsi la quantité de ses fumiers. On ne peut rien objecter à leur emploi, et on ne peut révoquer en doute ses bons effets. Les magnifiques champs de blé et de patates que l'on remarque à la Gaspésie en sont une preuve évidente. Les cultivateurs sur les côtes de la mer devraient donc s'empresser de tirer avantage de cette source de fertilité du sol, et suivre l'exemple de ceux qui, comme M. LeGresley, travaillent à la prospérité de leur pays, en faisant progresser l'agriculture.

Stabulation permanente.

Mr. de Martigny, de Varennes, pratique depuis plusieurs années un système qui ressemble beaucoup à la stabulation permanente, puisqu'il nourrit tout l'été ses vaches avec des

fourrages coupés verts. On remarquera que M. de Martigny affirme qu'en sus de pâturages presque nuls, il peut nourrir trois vaches avec le produit d'un arpent de terre, et avoir un excédant de fourrage. Ce vénérable monsieur, nous permettra de publier la lettre suivante, d'un grand intérêt pour ceux qui étudient le système de stabulation que nous croyons appelé à nous rendre des services véritables.

Varennes, 8 Janvier 1871.

Monsieur,

Permettez moi de vous donner la manière, dont je cultive le peu de terrain que je possède au village; j'ai environ onze arpents en superficie de terrain, sur lesquels, j'ai toutes mes bâtisses; de plus, la petite Rivière Notre-Dame, sépare ma propriété dans toute sa largeur, c'est ce terrain, ou plutôt sur les côtes que forme la rivière que je pacage, ce qui donne un terrain extrêmement sec, et par contre, très peu d'herbe; pour obvier à cet inconvénient, je sème de la lentille blanche, ou des bistions (*ou vesces*) avec de l'avoine, ce que nous appelons *gabourage*, et avec un arpent ou environ, je nourris trois vaches, et je récolte en outre une douzaine de minots; je ne sème jamais plus que deux minots de ce gabourage, et comme c'est plutôt pour faire du fourrage que du grain, je le fais semer passablement fort, et par ce procédé je tiens mes vaches bien grasses. Souvent, je les aurais vendues aux bouchers qui les auraient tuées pour les débiter. Tant qu'au beurre, il n'y a personne qui fasse de meilleur beurre que nous, je ne peux pas dire si cela est dû à la nourriture; mais ce que je puis vous certifier, c'est qu'une vache qui avait donné veau dans le mois d'avril, a donné 26 lbs de beurre dans le mois d'octobre. Si ces quelques remarques peuvent vous être utiles, j'en serai des plus heureux.

Je suis, Monsieur, votre dévoué serviteur,

J. P. L. A. DE MARTIGNY.

Conférence agricole à St Laurent.

M. Barnard vient de donner une conférence agricole à St. Laurent.

Après sa lecture, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Proposé par William Boa, Esq., secondé par M. Firmin Bleignier, et résolu :

Que cette assemblée reconnait toute l'importance du programme proposé par le Conseil d'Agriculture au sujet des terres les mieux tenues, et qu'elle cherchera par tous les moyens possibles à le faire fonctionner dès cette année—Adopté.

Proposé par M. Théophile Deguise, secondé par M. A. Hislop, et résolu :

Que pour assurer les progrès de l'agriculture par toute notre Province, il faut instruire les cultivateurs; que le meilleur moyen de répandre les connaissances pratiques sur l'agriculture est par des lectures et par de bons journaux spéciaux—Adopté.

Proposé par M. Jean Bte. D. Lecours, secondé par M. Isaie Bélanger, et résolu :

Que cette assemblée croit que le Conseil d'Agriculture rendrait un grand service aux cultivateurs, s'il pouvait encourager la distribution gratuite de bons journaux d'agriculture qui seraient envoyés à chacun des souscripteurs des sociétés d'agriculture—Adopté.

Proposé par M. N. M. LeCavalier, secondé par William Boa, écuier, et résolu :

Que des remerciements sincères soient votés à M. Barnard pour la lecture intéressante qu'il vient de nous donner—Adopté.

Les meilleurs cultivateurs de St. Laurent assistaient à cette assemblée, entre autres le vénérable M. Wm. Boa, celui à qui nous devons le premier pamphlet sur le meilleur système de cultiver, applicable au Canada.

M. LeCavalier et M. Boa adressèrent la parole à l'assemblée et démontrèrent toute l'importance de ces lectures. Pour progresser, il faut absolument s'instruire, et le gouvernement ne peut trop faire pour la diffusion des connaissances agricoles dans nos campagnes. Tous nos collèges et toutes nos académies ne doivent pas oublier qu'ils ont à instruire pour la plupart des fils de cultivateurs, et que s'ils ne font pas voir toute l'importance de l'instruction dans la pratique de l'agriculture, notre première et notre plus grande somme de revenu, ils s'exposent à déclasser la population, en faisant désirer au jeune homme une carrière industrielle et professionnelle, parce qu'il s'imagine y trouver plus de distinction et un plus bel avenir, ce qui pour le plus grand nombre n'est qu'un rêve.

Valeur du plâtre.

Notre confrère le *Country Gentleman*, d'Albany dit " que le plâtre de Paris est un des agents fertilisateurs, le moins coûteux dont se servent les cultivateurs américains; que dans les prairies de trèfle ou de mil où on applique le plâtre, il n'y a pas le moindre doute que l'on réalise de \$50 à \$100 de foin de plus, par tonneau de plâtre semé à raison de cent livres par arpent."

Pour la *Semaine Agricole*.

QUESTIONS.

M. le Rédacteur,

Justement, au moment que j'étais pour vous écrire; je viens d'apprendre qu'à la dernière assemblée des Directeurs de notre Société d'Agriculture, on a discuté et décidé de vous inviter de venir nous faire une lecture, ou

plutôt une causerie, sur l'Agriculture dans le cours de l'hiver.

Me permettez-vous, Monsieur, de vous poser une question que vous aurez à résoudre lorsque vous nous ferez l'honneur de venir nous visiter. La voici : Je voudrais savoir, vers quelle époque, on commence à couper le trèfle et le mil aux environs de Montréal, surtout chez ceux qui savent bien les cultiver, de plus, de quelle manière on fait le trèfle. Je pense, Mr., que la chose sera d'un grand intérêt pour ceux qui vous écouteront ; c'est-à-dire, les cultivateurs. A Berthier, nous avons toujours la mauvaise habitude de commencer nos foins 8 jours trop tard, tous les ans, et en agissant ainsi, nous perdons sur la moitié du foin, que nous avons à vendre \$1.00 par 100 bottes, pour le moins ; je peux vous donner un exemple de ce que je viens d'avancer. L'automne dernier, un commerçant, de Longueuil, vient me trouver pour acheter mon foin ; après l'avoir examiné et acheté : il n'a pas craint de me dire, que si mon dernier foin fait eût été aussi beau que le premier, qu'il préférerait me payer pour le lot \$7.50 au lieu de \$6.50 (prix de la vente,) pcuriant, que j'avais commencé mes foins, un des premiers, le 16 Juillet.

Combien y en a-t-il d'autres, et c'est le plus grand nombre, par malheur, qui ne commencent que vers la fin de Juillet et au commencement d'août.

Sans vous obliger, Monsieur le Rédacteur, de répondre à cette question ; j'ose espérer que vous acquiescerez à ma demande, ce faisant, vous rendrez un grand service à plus d'une personne qui vous écouteront, puisque le foin est une des principales branches de commerce, pour le Comté de Berthier.

J'aurais bien encore d'autres questions à vous poser ; mais, comme MM. les Directeurs n'ont pas jugé à propos de vous envoyer un canevas sur les questions qui nous intéressent le plus, je me contenterai d'une réponse pour celle-ci tout en m'abstenant de vous en faire d'autres pour cette circonstance ; au cas que ça blesserait la susceptibilité de quelque-uns de ces Messieurs et que mes expressions ne leur conviendraient pas : mais, que je me propose de vous faire plus tard dans la *Semaine Agricole*.

Au revoir,

A. MOUSSEAU.

Cultivateur,

Berthier 6 Janvier, 1871.

Du mécanisme en agriculture.

Nous recommandons d'une manière toute spéciale la lecture de la correspondance suivante que nous trouvons dans la *Gazette des Campagnes*.

On ne pourrait prouver d'une manière plus claire l'avantage des instruments aratoires perfectionnés. Ce qui est dit des faucheuses et des rateaux à cheval s'applique avec plus de force encore aux instruments moins coûteux et d'une utilité générale. Ainsi une hache parfaite et bien montée permettra au bucheron de faire un tiers plus d'ouvrage que celle qui serait mal proportionnée, mal *emmanchée*. Une bonne hache se paye donc dans moins d'une semaine d'usage. Il en est de même des hoes, (pioches) rateaux, pelles, bêches, et de tout l'outillage de la ferme.

M. l'Editeur,

La routine combat depuis longtemps l'introduction du mécanisme en agriculture, comme elle l'a fait pour toute autre amélioration agricole. Malheureusement, ses arguments qui sont toujours les mêmes n'ont plus aujourd'hui leur valeur.

Si le lecteur veut me suivre un instant, j'espère le convaincre de la faiblesse du raisonnement de ceux qui prétendent, qu'à l'exemple de nos pères, nous n'avons pas besoin, pour assurer le succès d'une exploitation agricole, d'un mécanisme plus complet que celui d'autrefois.

Nos pères ont réussi il est vrai, mais nous-mêmes nous qu'alors les terres étaient riches et par conséquent les produits étaient plus considérables ; les logements de nos pères étaient moins spacieux, l'on dépensait beaucoup moins pour la nourriture, et le luxe n'entraînait pas dans des dépenses que l'on croit lui devoir aujourd'hui : et de plus la main d'œuvre était à très-bas prix, tandis que de nos jours, toutes ces choses nécessitent des dépenses plus considérables.

Il n'en faut pas plus je crois, pour se convaincre que le total des dépenses du passé était moindre que celui du présent, et qu'avons-nous pour lutter contre tous ces désavantages, si ce n'est la réduction du prix des travaux si l'on ne peut obtenir celle des dépenses de la maison ?

Les chiffres deviennent nécessaires pour prouver jusqu'à l'évidence l'exactitude de ces faits.

Je suppose une faucheuse traînée par deux chevaux et nécessitant pour la conduire, un homme. Dans une journée elle fauche en moyen ne 12 arpents. Voyons si ce prix de revient de l'arpent, fait avec cet instrument, est moindre que celui fait par la main d'œuvre.

| | |
|----------------------------|--------|
| Prix des deux chevaux..... | \$0 90 |
| .. d'un homme..... | \$0 60 |
| | <hr/> |
| | \$1 50 |

Cette somme divisée par 12, nous donne le prix de l'arpent qui est de

quatorze sous tandis qu'à un écu, prix ordinaire de l'arpent, nous donnerait \$6 pour cette même somme de travail.

Cette différence suffit pour payer en peu de temps une faucheuse dont le prix est de \$90. Nous venons de laisser le foin sur le champ et pour donner encore une preuve des services que le mécanisme est appelé à rendre à notre agriculture, servons-nous d'un rateau à cheval pour le ramasser.

Il est irrévocablement constaté qu'un rateau fait dans une seule journée l'ouvrage de dix personnes et qu'un enfant de quinze ans peut le faire fonctionner. Pour le mettre en marche, un homme et un cheval sont nécessaires.

| | |
|----------------------|--------|
| Prix d'un homme..... | \$0 60 |
| .. " " cheval..... | 0 45 |

\$1 05

Eh bien ! ce même ouvrage fait par dix personnes en supposant que chacune d'elles gagne seulement 30 centins par jour, coûterait \$3 tandis que dans ce cas, le prix de revient de cette même somme d'ouvrage serait de deux tiers meilleur marché. Nous sommes, j'espère, convaincus de la réduction du prix des travaux, voyons maintenant si l'économie du temps mérite d'être prise en considération.

Pour l'homme ami de l'agriculture, il est pénible de voir, chaque année, des foins, des grains, etc., auxquels les pluies et les neiges ont fait perdre une grande partie de leur valeur, et cela, faute de bras pour sauver à temps cette moisson fruit des sueurs du rude labeur du cultivateur. Pour obvier à ce manque de bras, causé bien souvent par la désertion des jeunes gens du toit paternel qui abandonnent la carrière agricole qui ne leur offre aucun succès, faute de leur manque de connaissance et de l'état anormal dans lequel on l'a laissé si longtemps, n'avons-nous pas ces instruments aratoires perfectionnés dont la rapidité et la perfection avec lesquels ils exécutent ne laissent rien à désirer de plus.

Comme on l'a vu, le prix d'achat de ces instruments ne doit pas être prélevé seulement sur la réduction du prix des travaux, mais encore sur l'économie du temps qu'on en retire et sur le bon état dans lequel la moisson a été entrée. Il y a là un profit réel et que sauront apprécier les cultivateurs progressifs.

Trois-Pistoles, 15 décembre 1870

Pour la *Semaine Agricole*.

Les oiseaux et l'Agriculture.

Le Baron Von Tschudi, l'éminent Naturaliste Suisse, dit quelque part, qu'il est impossible de réussir en agriculture sans oiseaux, parcequ'ils anéantissent, dans quelques mois,

plus d'insectes nuisibles et destructeurs, qu'un homme pourrait le faire dans des années. Il classifie parmi les plus utiles, l'hirondelle, le roitelet, la grive et le moineau; et il ajoute qu'une grive a tué dans une heure, huit cent mouches, et qu'un couple de moineaux, a transporté à son nid, trois cents vers ou chenilles, en une seule journée.

Si le Baron Von Tschudi, pour prouver l'utilité des oiseaux en agriculture, avait eu besoin de mon humble témoignage, je lui aurais communiqué, entre plusieurs autres, les deux faits suivants.

Il y a trois ou quatre ans, un homme de Montréal, est devenu propriétaire d'une terre qui m'avoisine et sur laquelle se trouve une sucrerie de plusieurs cents érabes. Un printemps, sur son invitation, je me rendis à son bois pour manger une *trempe*. Lorsque j'entraï dans sa cabane, j'ai trouvé son fils; (charmant homme du reste, mais grand ennemi du même gibier) il était occupé à faire réduire de l'eau : en allant et venant dans la cabane j'aperçus une poche pleine, suspendue dans un coin; par son apparence, il était évident qu'elle ne pouvait contenir du grain, ni de la farine ou rien de cette nature, car sa surface offrait beaucoup d'inégalités, cependant, ce ne pouvait être des patates ou des pommes, &c.

Un peu intrigué, je demandai à cet homme (qui était venu de Montréal pour aider à son père à faire ses sucres.) "Dites-moi donc, qu'avez-vous là-dedans?" "Vous ne sauriez le deviner," me dit-il, et tout glorieux, il ouvrit la poche, elle était remplie de belles grives, mâles et femelles, dodues, de vraies plottes de graisse.

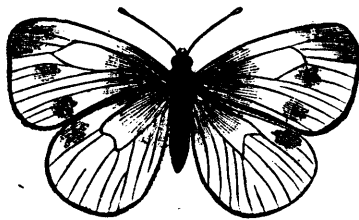
Combien pouvait en contenir cette poche de deux minots, je n'osai pas en faire le calcul, mais j'eus ensuite l'explication de ces centaines de détonations de fusil que j'avais entendues tous les jours, depuis trois semaines. J'essayai de faire comprendre à cet individu, tout le dommage qu'il faisait à l'agriculture, etc., etc., mais parlez donc grec ou hébreu à un Chinois! Il va s'en dire que quelques jours plus tard, la susdite poche prenait la route de Montréal, et il est inutile d'ajouter que, tous les printemps, cette même guerre d'extermination se poursuit avec acharnement, contre un oiseau si utile.

Voyons maintenant le résultat :

Avant cette époque, on n'avait jamais vu de chenilles dans nos bois; mais dès le même été les érabes de cette sucrerie et de celles des voisins les plus proches, (qui eux aussi font la chasse aux grives) furent toutes dépouillées de leurs feuilles par les chenilles, qui les dévorèrent et laissèrent intactes les feuilles des noyers, bois blancs, ormes, frênes, etc., et depuis lors, tous les ans, les chenilles causent

les mêmes dégâts, et ce qu'il y a de particulier, c'est que ces chenilles ne font de ravages que dans trois ou quatre sucreries voisines, à droite et à gauche de celle dont je parle. Ces érabes, ainsi dépouillées de leurs feuilles, restant exposées aux ardents rayons du soleil de Juillet et d'Août, ne coulent presque plus, et je crois bien, qu'avant longtemps elles finiront par sécher. Aussi, commence-t-on à s'effrayer, et l'été dernier on est allé porter ses lamentations chez le curé, et l'importuner pour lui faire faire des prières publiques afin d'arrêter ce fléau, qui n'atteint que quelques individus : mais, par exemple, on continue à tuer les grives, aussitôt que l'on en aperçoit une.

Maintenant pour le deuxième fait : L'année dernière (1869), au commencement de Juillet, nos jardins recevaient la visite (nouvelle pour nous) de centaines de petits papillons blancs



(*Pieris rassa*), piéride de la rave, et appelé, en France, petit papillon du chou, ils voltigeaient au-dessus et se posaient sur les choux, les navets, et même sur la mignonnette.

Tout en étudiant leurs faits et gestes, je m'approchai et j'en vis un qui déposait sur une feuille de chou cinq petits points blancs que je crus être des œufs : quelques jours après, ces points blancs étaient devenus de petites larves, (chenilles) de couleur ver-



te : elles se mirent aussitôt à ronger et trouser la feuille de chou : ces chenilles atteignirent bientôt la longueur d'un pouce, et la grosseur de près d'une ligne. En examinant mes choux, je m'aperçus qu'ils étaient tous et chacun couverts de vingt à trente chenilles de toute grosseur; presque toutes les feuilles étaient criblées, quelques unes même n'avaient plus que leurs nervures.

J'essayai différents remèdes pour me débarrasser de cette peste; le soufre, la suie, le plâtre, la chaux, le poivre, la cendre, le sel, et l'hellebore blanc qui est un destructeur si efficace des arpenteurs, (chenille des gadeliers et des groseillers) j'allai même, jusqu'à mettre dans mon jardin plusieurs poules couveuses avec leurs poulets; tout fut inutile. Enfin, voulant sauver mes choux, mes enfants et moi, nous résolûmes de détruire ces

chenilles, par n'importe quel moyen : à cette fin, nous nous sommes armés de petits forceps de dissection (pinces) et deux fois par jour, matin et soir, pendant six longues semaines, nous avons enlevé et tué toutes les chenilles que nous avons pu apercevoir. De cette manière, nous avons récolté quelques petites pommes de choux, que nous avons gagnés bien des fois, car nos pauvres reins ont souvent crié "au meurtre," pendant ces six mortelles semaines.

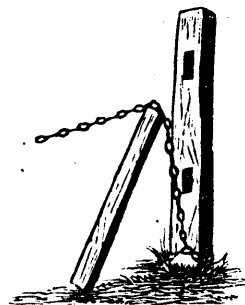
Cette année, au même temps, à notre grand désespoir, les papillons blancs et leur vilaine engeance, firent de nouveau leur apparition : on leur déclara la guerre et on mit de nouveau les forceps en requisition. Le matin du troisième jour, comme nous entrions dans le jardin, nous aperçûmes une multitude de petits oiseaux gris à tête rouge que l'on appelle vulgairement *pissous* : (passereaux du genre voisin des Sizerins) parmi eux se trouvaient quelques chardonnerets et quelques linottes grises; ils étaient posés sur les choux occupés à gober les chenilles et à en transporter vers une vigne gigantesque formant tapis située au bout du jardin, et dans laquelle il y avait plusieurs nids d'oiseaux. On se donna bien de garde de les déranger; et bien nous en prit. De ce moment, au grand soulagement de nos reins et de notre patience, nous ne fûmes plus à la peine de leur (aux chenilles) faire la chasse, mes choux poussèrent comme dans les meilleures années, et j'ai mis en cave des têtes qui pesèrent quatorze, quinze, et seize livres chaque.

DR. GENAND.

Décembre 1870.

Manière d'arracher les poteaux et les piquets de clotures.

Lorsqu'il y a longtemps que des



poteaux ont été plantés dans la terre, il n'est pas toujours très aisé de les arracher par la manière ordinaire avec une pelle et un levier, surtout lorsque ces poteaux sont plus gros du bas que du haut. A l'aide d'une chaîne et d'une paire de bœufs, le moyen rend la chose des plus facile. La chaîne est acrochée au bas du poteau, près

de terre, et passée par-dessus un bout de madrier ou autre morceau de bois de la longueur de trois pieds tenu de bout et un peu penché du côté du pôteau que l'on veut arracher. Un simple coup de collier de la part des bœufs attelés à l'autre bout de la chaîne, enlèvera le pôteau comme une plume. La gravure ci-jointe fait voir la manière d'arranger la chaîne.

Rapport du Président de la Société No. 1 d'Agriculture du Comté de Verchères à son assemblée annuelle 28 Decbre 1870.

Messieur,

En soumettant à votre approbation le compte-rendu des opérations de la Société d'Agriculture No. 1 du Comté de Verchères, vous verrez avec satisfaction que vos Directeurs ont fait tout en leur pouvoir pour acquitter la balance de dette qui avait été contractée pour l'achat du cheval Percheron.

C'est un véritable plaisir pour eux de pouvoir, en finissant l'année, vous présenter un semblable état de compte.

A deux ou trois reprises différentes, une somme de mille piastres leur a été offerte pour le cheval de la Société et la majorité du Comité de Direction a cru devoir les refuser, et je pense que vous les avez approuvés en voyant à notre dernière exposition, les magnifiques poulins de deux ans d'un an et du printemps qui sont en grand nombre dans les paroisses de Contrécœur, Verchères et Varennes.

Votre Comité est d'opinion que les expositions de Comté ne produisent pas tout le bien que l'on est en droit d'attendre ; deux ou trois Comtés voisins devraient se réunir pour ces exhibitions, ce serait le seul moyen de créer l'émulation nécessaire pour activer l'émélioration dans l'élevage des animaux de toute espèce, vous aurez d'ailleurs vous-mêmes le temps de penser à ces changements d'ici à l'année 1872, car comme vous le savez, l'an prochain, les sociétés d'agriculture devront, d'après un programme adopté par le conseil d'agriculture de la Province, à sa séance du 2 février dernier pour les terres les mieux tenues, offrir cinq prix, un de cinquante piastres, un de quarante, un de trente, un de vingt et un de dix à ceux qui auront le plus grand nombre de points, les sociétés pourront aussi également offrir des prix pour les terres les mieux tenues dans chaque paroisse, il y aura en même temps concours pour les pièces de grains et de légumes sur pied.

Le Conseil d'Agriculture a dans sa dernière réunion exprimé le désir de voir les deux sociétés d'agriculture du Comté de Verchères se fondre ; c'est la seule raison que je puisse

vous donner pour avoir convoqué cette assemblée, ailleurs qu'à son bureau ordinaire.

Vous aurez à considérer une demande du Président de la société No. 2 qui désire réunir l'argent des deux sociétés pour les prix voulus, pour ma part, j'aurais désiré plus, mais c'est toujours un commencement, je pense qu'il serait à propos que vous nommeriez des délégués qui rencontreraient les Directeurs de la société No. 2 et qui seraient chargés de faire ce qu'ils croiraient le plus avantageux, dans tous les cas, il est de votre devoir de mettre de côté tout intérêt personnel tout intérêt de paroisse et si vous pensez que cette demi-réunion proposée par les MM. de la société No. 2 puisse aider ou être avantageuse à l'avancement de l'agriculture dans le comté vous ne devez pas hésiter à l'accepter.

Il est de mon devoir de vous informer qu'il y a près de deux mois, je recevais une lettre de l'Hon. M. A. Girard, m'offrant sa resignation comme Directeur de cette société pour cause d'absence de la Province, il me rappelait le plaisir qu'il avait toujours eu à nous rencontrer et il regrettait ne pouvoir continuer à se rendre utile à notre société d'agriculture ; il n'est que juste de reconnaître publiquement que ce Monsieur a beaucoup aidé au bon fonctionnement de notre association et de l'en remercier, nous sommes persuadés qu'avec sa capacité et ses connaissances il est appelé à rendre de grands services à sa nouvelle patrie. Il ne vous reste plus maintenant Messieurs qu'à procéder à l'élection des officiers du Bureau de direction pour 1871.

L. M. MASSUE, Présit.

Trous à sa bourse.

Cultivateurs, prenez garde de faire des trous dans votre bourse, car votre argent y glissera et sera perdu.

Voyons de quelle manière certains hommes font des trous à leur bourse.

1o. En fesant du guérêt mince, et sans rigoles pour égoutter ; en semant du chefif grain, puis ensuite lorsque ce grain est levé, en le laissant étouffer par les mauvaises herbes, ou en le laissant dévorer par les insectes, vous faites un trou à votre bourse.

2o. En laissant roder vos animaux avec d'autres de mauvaise race, en les laissant s'écarter ou piller les voisins, soyez certain que vous faites un trou à votre bourse.

3o. En achetant ailleurs ce que vous pouvez facilement et à peu de frais confectionner à la maison, vous faites un trou à votre bourse.

4o. En tenant vos clôtures et vos

barrières en mauvaise ordre, de manière que les animaux de votre voisin passent dans votre jeune grain, et en mettant ensuite vos chiens à leur trousses, pour les dévorer, et que comme conséquence, d'un ami vous vous fassiez un ennemi, vous faites certainement un grand trou à votre bourse.

5o. En perdant votre temps à boire et flaner de la cantine à l'auberge, et de l'auberge à la cantine, au lieu d'être à votre ouvrage qui vous attend, soyez assuré que vous faites un grand trou à votre bourse.

6o. En laissant exposés à tous les temps vos instruments aratoires, vos voitures etc., vous faites un trou à votre bourse.

7o. Une terre non égouttée et non engraisée, semer grain sur grain, des animaux mal soignés et négligés, des vergers qu'on laisse pousser d'eux-mêmes, ou dont on laisse tailler les branches par les bêtes à cornes, la paresse, l'oisiveté, le *tabac*, le *whiskey*, des chiens bons à rien, des beaux habits, un procès, ses fumiers que l'on vend, sont autant de choses qui font des trous à votre bourse. Plus tard, lorsque viendra la vieillesse, la vue de ces trous, et le souvenir de ce qui les aura faits, ne vous seront pas très agréables, et vous regretterez amèrement de n'avoir rien tenté pour les boucher, et empêcher votre argent d'y glisser.

DR. GENAND.

Compte rendu de la Société d'Agriculture No. 1 du Comté de Verchères.

RECETTES.

| | |
|---|------------------|
| Souscription des membres y compris 73 cartes pour les Percherons à \$4..... | \$491.50 |
| Pour 8 Cartes pour Percherons à \$5..... | 40.50 |
| Pour 9 Cartes pour Percheron à \$7..... | 63.50 |
| Pour 9 Cartes pour Percheron à \$10..... | 90.50 |
| Octroi du Gouvernement pour 1870..... | 435.50 |
| Payé par T. U. Prince pour avoir droit de concourir à l'exhibition..... | 4.50 |
| Produit d'une vente de Blé | 49.34 |
| | \$1172.84 |

DÉPENSES.

| | |
|--|----------|
| Payé pour graine de trèfle aux membres..... | \$199.50 |
| Payé pour balance sur prix du percheron..... | 215.50 |
| Payé pour abonnement à la Semaine Agricole..... | 9.50 |
| Payé pour annonces et divers | 2.33 |
| Payé à Handfield pour entretien du percheron 1870..... | 225.33 |
| Payé au même suivant compte..... | 34.33 |

| | |
|---|-----------|
| Payé à Mathieu Sellier..... | 5.23 |
| Payé à M. Girard suivant compte..... | 5.23 |
| Payé pour dépenses d'exposi- tion..... | 38.22 |
| Prix d'Exposition..... | 271.75 |
| Pour contribution au parti de labour de Montarville... | 10.75 |
| Dû à M. McEachren pour soins et tenu au Percheron | 13.75 |
| Pour chauffage de la salle, frais de poste, etc.,..... | 5.70 |
| Déficit de l'an dernier..... | 1.83 |
| Percentage du Secrétaire- Trésorier..... | 71.75 |
| | <hr/> |
| | \$1107.31 |
| Balance en caisse..... | 65.53 |
| | <hr/> |
| | \$1172.84 |

Du Bétail.

Age auquel on doit faire rapporter les taures, en vue du profit.

Cela dépendra du soin qu'elles auront reçu, depuis leur premier âge, et la condition en chair où elles seront. Si elles ont été nourries avec des aliments propres à faire faire de la chair, et si elles n'ont pas été arrêtées dans leur croissance, on peut, en toute sûreté, les mettre au taureau à quinze ou dix-huit mois, et si on le peut, de préférence à un petit taureau qu'à un gros; il est vrai, qu'en toute probabilité elle rapportera un fœtus plus petit et un veau plus petit que si elle eut été servie par un gros taureau, mais il est vrai aussi qu'elle aura eu moins de nourriture à fournir à ce fœtus.

Voici les avantages qu'il y a à faire rapporter une taure de bonne heure :

1o. Les facultés lactifères des jeunes taures sont plus aisément stimulées en action que si elles sont négligées jusqu'à vingt-sept mois ou plus (vélant à trois ans) et deviennent par là de meilleures laitières.

2o. Elles sont plus douces de caractère, et plus aisées à soigner et à approcher.

3o. Elles arrivent un au plus tôt à maturité pour les fins de la laiterie; et

4o. On a une année de gain sur ses profits.

Toutes ces considérations offrent des avantages bien palpables. On objectera peut-être que cet effort qui l'oblige ainsi à une maturité précoce, pourra affaiblir sa constitution et diminuer sa valeur, lorsqu'elle sera plus vieille. Cela aura lieu, si la taure a souffert de la faim, et si elle a été arrêtée dans sa croissance, mais l'objection n'aura pas son lieu d'être si elle a été nourrie généreusement, et si elle a constamment profitée.

Une des plus belles vaches durhams que nous ayons eue, a rapporté son premier veau à seize mois. Nous

avons vu fréquemment des devons, des herefords, des durhams et des génisses communes qui ont vélé à deux ans, et qui ont fait les meilleures vaches de leur race.

Depuis plusieurs années, lorsque j'ai voulu faire d'excellentes laitières, ça été ma coutume de faire servir mes taures à quinze ou à dix-sept mois, afin de les faire veler à deux ans ou à vingt-six mois, et toujours j'y ai trouvé des avantages signalés. Au moment du vélage, c'étaient de jeunes et belles vaches, fortes au lait, et devenaient aussi bonnes laitières que si elles avaient vélé une année plus vieilles. J'ai souvent vu la chose pratiquée par d'autres, et chacun était en faveur du système de les faire rapporter à deux ans, afin d'en retirer le profit, pourvu toutefois que ce fut sous les circonstances que je viens de mentionner.

La seule objection qu'il peut y avoir, c'est que, le plus souvent, le premier veau d'une si jeune taure, n'est pas aussi bon pour rapporter, que si la mère était plus vieille; mais le second veau ne sera pas inférieur à ceux qui le suivront. Si le premier veau est faible, on peut le sacrifier avec profit, et au profit de la vache elle-même. Cependant, il peut arriver qu'un premier veau soit beau. La génisse dont je parlais tout à l'heure, provenant d'une taure de seize mois, avait été engendrée, par accident, par un vilain taureau, un vrai vagabond, qui avait santé dans le pâturage où elle pacageait avec sa mère; elle vélé à deux ans, et devint une des meilleures vaches laitières de mon troupeau. C'est pourquoi, sous tous rapports, si les taures ont toujours été bien soignées, et en bonne condition, il est plus avantageux, et je recommande sans hésitation, de les faire veler à deux ans.

Je n'ai pas pour habitude, et il n'est pas nécessaire non plus, de soigner plus que d'ordinaire ces taures, une fois qu'elles ont vélé. Pendant les quatre premiers mois, je les élève, ou à la main ou simplement avec une partie du lait de la mère, et de la bonne herbe et du bon foin, et jamais je ne leur donne du grain, de la moulée, ou des racines, quoique je sois d'opinion qu'elles s'en trouveraient mieux, l'autre nourriture ayant toujours été suffisante.

J'admets que les taures que l'on fait veler aussi jeune, ne profitent pas aussi vite, et atteignent leur grosseur un peu plus tard, que si on les faisait veler à trois ans; mais en les soignant bien, elles reprennent cela comparativement, en assez peu de temps, et lorsqu'elles ont quatre ou cinq ans, il est difficile de remarquer une différence de grosseur d'avec les autres vaches.

Qu'on me comprenne bien. Ce conseil de faire veler les taures à deux

ans, je le donne seulement aux gens soigneux et particuliers. Ceux qui négligent, brutalisent, font crever de faim, et donnent toute espèce de misère à leurs animaux, ceux-là ne devraient pas faire rapporter leurs taures avant l'âge de trois ou quatre ans, et comme conséquence de leur mauvais traitement, ils perdront une ou deux années de profit de leurs vaches.

Cependant, sous certaines circonstances de localité, et autres, il peut se faire qu'un bon cultivateur juge à propos de ne faire rapporter ses vaches qu'à l'âge de trois ans, ceci est son affaire: mais je prétends qu'en faisant veler les taures à l'âge de deux ans, on en fait de meilleures vaches laitières; c'est une chose facile et profitable en même temps.

(Extrait de *Allen's American Cattle*.)

DR. GENAND.

Rendons la culture de la terre plus profitable.

Le cultivateur qui se sert de tous les moyens dont il peut disposer pour augmenter la fertilité de sa terre, et qui cherche les meilleures méthodes pour en diriger les différents travaux, n'a pas de raison suffisante pour que son affaire ne soit pas très profitable. Il y a moins de déconfitures et de banqueroutes parmi les cultivateurs que dans les autres états de la société, et cela est dû peut-être au fait que les opérations du cultivateur sont plus limitées, et qu'il ne risque qu'une partie de son capital sur une récolte, ou sur toutes les récoltes d'une seule saison. Quelqu'en soit la raison, il n'en est pas moins vrai que la culture d'une terre est l'affaire la plus sûre qu'un homme puisse embrasser. Elle est accompagnée de moins de risques que toute autre entreprise de commerce ou de spéculation, et il n'existe pas de raison pour qu'elle ne rapporte pas un pourcentage de profit aussi élevé, en raison du capital investi, et en raison de l'application et de la prévoyance qu'on y apporte.

L'Agriculture est les fondements sur lesquels reposent tous les autres états. Faites-la disparaître et tous les autres métiers, professions et occupations finiront aussitôt; car la nourriture est la grande nécessité journalière de la vie. Aucun obstacle naturel ne peut empêcher le cultivateur de faire du profit pour le montant de l'argent qu'il a investi, et plus il apportera de science et d'habileté dans les différentes opérations de son affaire, plus considérables seront ses profits.

Que chaque cultivateur se considère donc, comme obligé par devoir, d'abandonner la routine, et d'éviter toute culture qui ne paie pas.

Bouchez les trous de votre bourse, en sauvant votre fumier, en choisissant

sant les plus productives et les meilleures espèces de grain de semence que vous avez récolté; en ne vous contentant pas d'élever les animaux de race commune, tandis que pour les mêmes déboursés vous pouvez vous en procurer qui vous donneront double profit. Persuadez-vous, que les quelques livres de grain de plus, que vous aurez par minot, ou que les quelques minots que vous récolterez de plus par arpent, uniquement parce que vous aurez choisi votre semence; ou que les quelques livres de bœuf ou de lard que vous ferez avec la même quantité de nourritures simplement parce que vous aurez gardé des animaux de race améliorée, sont autant de profit net, et font toute la différence entre le gain ou la perte sur une récolte ou sur des animaux. Ce sont de ces items qui font que souvent les profits d'un cultivateur, qui n'a fait à peu près que les mêmes dépenses sont deux, trois, et quatre fois plus considérables que ceux du voisin qui possède autant d'arpent de terre.

Voyez si ça ne vous paierait pas d'essayer quelque branche de l'agriculture ou de l'horticulture que votre père ou votre grand-père ne pratiquait pas. Voyez si un arpent ou deux employés à la culture des petits fruits, tels que fraises, framboises, etc., etc., ne vous rapporteraient pas autant que tout autre récolte.

Voyez encore si un verger planté en beaux pommiers francs, et bien entretenu ne vous paierait pas plus libéralement que n'importe quelle autre récolte.

En un mot, réfléchissez bien, exercez tout votre jugement, et recherchez les points sur lesquels vous pouvez améliorer votre terre, afin de lui faire rendre plus de profits, et prenez la ferme résolution de ne plus vous contenter de faire une piastre, là où vous pourriez en prendre cinq.

DR. GENAND.

HYGIENE.

Moyen de prévenir la consommation.

EXPANSION DES POUMONS.

Les louables efforts de beaucoup de savants médecins, ainsi que de beaucoup d'ignorants charlatans, se sont dirigés sur les moyens de prévenir la consommation. Il est évident qu'il est plus facile de se prémunir contre ce cruel destructeur du genre humain que de se faire guérir de cette maladie, lorsqu'elle est déclarée.

En parlant de cette maladie, mon désir n'est pas d'exposer devant vos lecteurs, tous les moyens hygiéniques qui peuvent être de quelque utilité pour conserver les poumons à l'état de santé. Je veux simplement suggérer l'expansion des poumons com-

me un de ces moyens. Les consommateurs ont ordinairement la poitrine étroite et les épaules fermées: les asthmatiques, au contraire, ont la poitrine large, ce qui est dû aux efforts qu'ils font pour respirer, pendant une attaque d'asthme; c'est pourquoi les asthmatiques sont rarement la victime de la consommation. On a eu recours à une multitude de moyens pour produire l'expansion des poumons; mais, toutes les machines que l'on pourra inventer ne feront pas mieux la besogne que le simple moyen suivant: Sortez en plein air, placez-vous droit, jetez la tête et les épaules en arrière, fermez la bouche et aspirez par les narines autant d'air que possible. Après avoir ainsi gonflé vos poumons, étendez et levez les bras et aspirez l'air.

Lorsque vous aurez ainsi forcé vos bras en arrière, pendant que la poitrine est ouverte, et gonflée d'air, ramenez les bras en avant, pendant l'expiration de l'air, c'est-à-dire pendant que les poumons se vident. En pratiquant cet exercice plusieurs fois par jour, votre poitrine se développera, ce qui donnera plus de jeu et de capacité à vos poumons, et servira beaucoup à vous garantir de la consommation. Si vous avez les poumons tendres, ou les vaisseaux sanguins faibles, il faudra, dans les commencements que vous ferez cet exercice, avoir la précaution de ne point trop les forcer.

(Traduit du *Journal of Agriculture* de St. Louis, Mo.)

UN MÉDECIN.

HORTICULTURE.

On doit engraisser les arbres fruitiers.

Il doit être évident à toute personne qui pense un peu, que les ingrédients du sol qui se trouvent à l'entour d'un arbre fruitier, et qui servent à la production des fruits, doivent nécessairement s'épuiser, après qu'un arbre a rapporté pendant plusieurs saisons consécutives d'abondantes récoltes, comme par exemple, de dix à seize minots de pommes, et même plus comme on l'a vu assez souvent.

Après quelques saisons, les aliments servant à nourrir les racines d'un arbre pour en faire développer le fruit seront plus ou moins épuisés, et l'on verra tomber le fruit avant qu'il ait atteint sa grosseur et sa maturité; on en attribue la cause au vent nord ou nord-est, ou à quelqu'influence mystérieuse de l'atmosphère, quand en réalité, la cause en sera parce que l'arbre aura crève de faim par l'épuisement du sol. On voit donc le remède à la chose. Il faut nourrir les racines de tous les arbres fruitiers. La potasse étant le premier et le meilleur engrais

des pommiers, on devra, tous les automnes répandre un demi minot de cendres de bois au pied de chaque arbre. De fait, tous les engrais sont bons, la chaux, le plâtre, le fumier, etc., etc., mais il faut aussi se servir de cendres. Il est tout clair que de rien un arbre ne peut rapporter des fruits, surtout de bons fruits.

Il n'est pas difficile, d'étendre, tous les automnes, un peu d'engrais au pied de ses pommiers, : alors pourquoi ne le fait-on pas ?

DR. GENAND.

IMPORTANT POUR CEUX QUI SE SERVENT D'HUILE POUR LES MACHINES.

L'HUILE EXTRA DE STOCK

EMPLOYÉE POUR LUBRIFIER, SURPASSE
TOUS LES AUTRES HUILES COMPOSÉES
AVEC DES SUBSTANCES ANIMALES,
VÉGÉTALES ET MINÉRALES.

Nous sommes prêts à prouver sa supériorité sur tous les autres Huiles maintenant employées pour les Machines, depuis l'Horloge ou la Machine à coudre, jusqu'à l'arbre le plus pesant pour les Bateaux à Vapeur. Voici en quoi elle excelle sur les autres huiles: —ELLE N'ADHÈRE PAS aux Machines qu'on peut aisément en bon état sans trop de trouble, et elle nettoiera les Machines auxquelles auraient adhéré d'autres Huiles. ELLE NE SE CONGÈLERA PAS OU N'ÉPAISSIRA PAS DANS LE TEMPS LE PLUS FROID. C'est une qualité de la plus haute importance, vu qu'une huile ne la possédant pas ne pourra lubrifier un arbre froid: Une huile semblable pourra être employée chaude, mais du moment qu'elle viendra en contact avec un arbre froid, elle se congèlera et ne commencera à lubrifier que lorsque la friction aura réduit à l'état liquide. En acquérant une température plus chaude, le "journal" s'étend et la boîte en souffre. Il est aussi possible d'employer de l'huile qui se figera sur un arbre froid, sans obtenir ce résultat comme il l'est de mélanger de l'huile avec de l'eau. L'HUILE EXTRA DE STOCK POUR LES MACHINES LUBRIFERA LA MACHINE LA PLUS FROIDE DU MOMENT QU'ELLE Y SERA APPLIQUÉE. Cette huile est garantie être supérieure au blanc de bœuf ou à tous les huiles d'olive, à l'exception du "bolt cutting."

Les ordres seront promptement exécutés, si on les envoie à

WINANS, BUTLER & CIE.

77, Rue Front, Toronto.

G. B. STOCK,

Seul agent pour la Puissance,
Brougham, Ont.

TEMOIGNAGE.

LES MACHINES DE JOSEPH HALL, }
Oshawa, Ontario 4 Avril 1870. }
GEO. B. STOCK, Ecr., Brougham.

CHER MONSIEUR,
Nous nous sommes servis de votre huile pour lubrifier, durant les quatre derniers mois, et je puis dire sans hésiter que c'est la meilleure que nous avons employée jusqu'ici. Elle est aussi à bon marché et dure plus longtemps qu'aucune autre huile. Nous avons mis en opération notre nouvelle Machine à planer du fer, de 14 pieds, du 7 jours après l'avoir lubrifiée une seule fois; elle tient les Machines claires et brillantes, nous ne désirons rien de mieux pour lubrifier.

Votre respectueux serviteur.

F. W. GLEN,

Président.

Brougham, Ont., 20 Octobre.

Pour la *Semaine Agricole*,

COLONISATION ET COMMERCE DE BOIS.

PHILEMON WRIGHT.

(suite.)

IX

La Seigneurie de la Petite Nation.—M Joseph Papineau.—Visite de Wright.—Les deux Papineau à Hull en 1807.—Les chutes des Chaudières et du Rideau.

Vers 1807, la seigneurie de la Petite Nation, où grandissent aujourd'hui trois paroisses populeuses, n'était guère encore qu'un riche bloc de terrains incultes, une vaste forêt de pins, d'érables et de chênes. Elle avait appartenu primitivement à Mgr. François de Laval, l'illustre évêque de Pétrée, auquel elle avait été concédée, le 16 Mai 1734.

Elle était la propriété de M. Joseph Papineau, un homme fort remarquable, dont le nom est lié à nos premières luttes parlementaires, un juriconsulte d'un grand poids. M. Papineau demeurait à Montréal et il lui arrivait d'aller passer de temps à autre quelques jours dans son manoir qui, on le suppose, était alors bien modeste.

Entre ce noyau d'établissement et celui de Hull, s'étendait tout le long de l'Outaouais, la pittoresque bordure de la forêt. Il fallait une journée de *canotage* pour franchir cette distance.

Wright vit avec bonheur cette nouvelle brèche faite à la futaie, ce nouveau germe de civilisation au milieu de la solitude, et avec ce besoin d'épanchement de l'amitié et de sociabilité inné dans l'homme, il s'empressa d'aller nouer connaissance avec l'estimé propriétaire de la jeune colonie de la Petite Nation. Celui-ci accueillait toujours avec plaisir le pionnier agissant, imaginatif, ruminant sans cesse quelque utile entreprise. Le futur *father of the Ottawa* avait déjà de grandes vues arrêtées. Il projetait des exploitations forestières sur une grande échelle, des manufactures d'alcali végétal et autres œuvres considérables. Doué d'un esprit logique et perspicace, il aimait à percer dans l'avenir, à calculer d'avance les résultats de ces améliorations et il lui semblait que de pareils travaux ne pourraient manquer de grouper autour de lui un petit peuple d'artisans et de colons. Son hôte applaudissait à ces projets d'un esprit non chimérique, mais sûr et énergiquement résolu de réaliser ce qui n'aurait été pour d'autres que des rêves brillants. On présume que l'exemple de son audacieux voisin porta M. Papineau à se retirer dans sa seigneurie pour y commencer le plan d'amélioration, dont Bouchette augurait les meilleurs résultats.

M. Papineau ne manquait pas de rendre ces visites à Wright, dont la coquette demeure était nichée dans un enclos de verdure, tout près de l'Outaouais, vis-à-vis les jolies cascades du Rideau. Aussi, avec quelle satisfaction, Wright lui montrait ses carrés d'épis encaissés dans la forêt, ses verdoyantes prairies, où paissaient ses animaux, ses bâtiments et ses premiers trains de bois à l'abri dans une anse.

Au mois d'août 1807, M. Papineau vint ainsi à Hull avec son fils aîné, qui allait bientôt faire tant de bruit autour de son nom. Celui-ci était moins curieux sans doute d'admirer des cultures, toutes parfaites qu'elles fussent, que de contempler les splendides chutes, où se déverse l'eau bouillonnante de l'Outaouais et du Rideau.

Les Chaudières étaient alors bien plus pittoresques qu'à présent. Pas de barrages comprimant l'eau, pas de moulins opprimant la rivière. La cataracte mugissait

en bonds impétueux dans des fumées vaporeuses beaucoup plus hautes et plus épaisses.

La chute du Rideau était pareillement plus charmante avec la verte touffe de sapins qui la domine. Le massif de roc d'où elle se précipite est creusé un peu en dessous, et à la fin de l'été, quand les chaleurs ont tellement amaïnci la nappe d'eau, que les rochers qu'elle inonde encore en juillet de ses plis blanchissants, apparaissent à nu, on voit des enfants pénétrer sous le tronçon d'arcade qui fait margelle au bas de la paroi. Autrefois, la saillie était beaucoup plus large et on allait dessous sans peine ni danger (1).

M. Wright y conduisit M. L. J. Papineau, en canot d'écorce, lors de ce voyage. Le soleil était prêt de descendre sous l'horizon, la muraille toute limpide, était d'une transparence vive, toute pénétrée de lumière vaguement prismaticée, et ce spectacle frappa l'imagination du jeune visiteur, fort épris des scènes et des beautés de la nature.

X

Mines de fer et plombagine.—Les sauvages refusent d'indiquer l'endroit des gîtes métalliques.—Expédition à leur recherche en 1826.—Incidents.—Découverte du gisement de fer dans les montagnes de Hull.—Associations et exploitations minières.

Ce pays est très riche en mines d'une grande variété. Nos explorations géologiques ont amplement démontré que l'or, le cuivre, le fer et le plomb, abondent en certains endroits et leur exploitation ne pourra manquer d'être rémunérative, si les capitalistes y donnent l'attention que mérite leur importance. Il se trouve beaucoup de couches de plombagine en haut de l'Outaouais, sur les rives de la Gatineau et autres affluents de la Grande Rivière.

Au temps de l'établissement de Hull, les sauvages apportaient de magnifiques échantillons de cette substance minérale. M. Tiberius Wright, fils de notre héros, leur offrit des présents considérables, s'ils voulaient le conduire aux mines; mais ils s'y refusaient obstinément. Un jour, en 1826, un sauvage, las des sollicitations de M. Wright, lui proposa de le conduire dans la direction du minerai, à la portée d'une flèche, mais de ne pas lui signaler l'endroit du gîte métallique. M. Wright aurait accepté cette offre, mais les squaws effourèrent le sauvage et refusèrent de lui laisser remplir sa proposition. C'est une superstition à laquelle elles obéissaient aveuglement qui les portait à agir ainsi.

On pensait alors qu'il ne serait pas difficile de découvrir cette mine et qu'elle devait se trouver à une distance d'environ cinquante milles, à deux jours de *canotage*, en haut de la Gatineau.

On fut plus heureux dans une expédition à la recherche des mines de fer, que l'on disait enfouies dans les montagnes abruptes dont les crêtes élançées dentellent l'horizon en arrière de Hull. L'ingénieur John McTaggart partit avec Philemon Wright, " l'entrepreneur seigneur du manoir de Hull, " M. Thomas McKay et un autre compagnon, à la fin de l'année 1826, pour aller à leur découverte. Tous laissèrent Hull à cheval avec un guide, chargé de vivres, de haches, de marteaux et autres instruments.

Après qu'ils eurent dépassé les limites du rayon colonisé, ils s'avancèrent dans la forêt qui semblait impénétrable. On ne voyait partout que des colonnes serrées de pins et d'érables, des branches entrelacées, des brous-

(1) Champlain parle comme suit de la chute du Rideau telle qu'elle était lors de l'époque éloignée de son voyage : " A l'embouchure d'icelle il y en a une autre qui vient du sud, où à son entrée il y a une chute d'eau admirable : car elle tombe d'une telle impétuosité de 20 à 25 brasses de haut, qu'elle fait une arcade, ayant de largeur près de quatre cents pas. Les sauvages passent dessous par plaisir, sans se mouiller, que du poudrin que fait la dite eau. Il y a une île au milieu de la dite rivière, qui est comme tout le terroir d'alentour, remplie de pins et de cèdres blancs. "

sailles, des squelettes d'abres ou des souches décharnées jonchant le sol. En peu de temps, la figure ou les jambes d'un chacun eurent la peau fouettée et écorchée par les branches et les piquants, et les habits ne furent pas plus épargnés.

McTaggart, qui n'était pas habitué à voyager à cheval à travers un pareil fourré, fut loin d'éprouver la jouissance dont parle Byron :

"A pleasure in the pathless woods."

Il perdit même l'équilibre et se trouva inopinément à califourchon sur un tronc d'arbre carbonisé. Ses compagnons vinrent à sa rescousse, mais il ne voulut, malgré leurs instances, enfourcher de nouveau sa monture, qu'après s'être lassé à les suivre à pied. Sa seconde tentative ne fut pas plus heureuse, car son pied s'empêtra dans une branche d'arbre et il alla rouler de nouveau au milieu des broussailles: M. McKay, un écossais du meilleur acabit, s'amusa beaucoup de sa mésaventure, et le malheureux cavalier pesta plutôt qu'il ne prit part à des gorges chaudes faites à ses dépens.

On parvint après bien des fatigues et, non sans avoir été encore démontés, au gîte métallique que l'on cherchait, mais trois des voyageurs, excédés de fatigues, sentirent le besoin de sommeiller un peu avant d'aller plus loin. Seul, Philemon Wright, brisé à de pareilles courses, ne ferma pas l'œil et, après une heure de repos, il éveilla ses compagnons, qui se mirent de nouveau en marche. Ils traversèrent les montagnes dans toutes les directions et examinèrent avec plaisir les immenses échantillons de fer dont on voyait les veines. Ces montagnes comprenaient une étendue de plusieurs milles et on pensait qu'à un endroit, le fer n'était pas à plus de deux milles des premières chutes de la Gatineau. Il semblait qu'on ne pouvait établir une usine pour exploiter le fer dans une meilleure localité. On aurait pu construire facilement un chemin, les machines et les engins auraient pu s'élever à des prix modérés et il aurait été facile d'utiliser l'énorme pouvoir d'eau des chutes. Tout à l'entour, on remarquait des bouquets de bois dur, surtout d'éra-ble, qui fait de l'excellent charbon de bois.

Les voyageurs ne revinrent pas de leur excursion sans avoir empli leurs sacs des spécimens les plus divers de minéral de fer et de pierre calcaire ; ils trouvèrent aussi des blocs de marbre veiné, blancs, verts, et d'une grande variété. Le lendemain ils étaient de retour à Hull.

Le 28 décembre 1826, plusieurs hommes entrepreneurs se réunirent à Hull pour fonder une société intitulée : *The Hull Mining Company*, afin d'exploiter les minéraux de fer, de plomb, de marbre et de granit que recelaient les montagnes environnantes. M. Philemon Wright en fut nommé le président ; M. A. J. Christie, le secrétaire ; M. McTaggart, l'ingénieur ; M. T. McKay, le gérant ; et

MM. John Redpath, Tiberius Wright, Robert Drummond, John Burnett, James Gentle, John Burrows formèrent partie de la compagnie.

Un document publié sur cette compagnie reconnaît la libéralité dont M. Wright voulait faire preuve pour promouvoir le succès de cette exploitation minière, en sa qualité de propriétaire du terrain. Il devait recevoir durant la première décade la somme de deux louis par cent annuellement sur les profits nets de la compagnie et cette dernière devait, dans le cas où l'entreprise aurait été productive, rémunérer Wright de la manière qu'elle jugerait convenable.

Le projet de la compagnie échoua, bien que la situation et la qualité du minéral de fer fussent excellentes. La compagnie espérait pouvoir fournir le fer qui devait servir au pont de la grande Chaudière et alimenter par ce moyen l'exploitation. Mais les marchands de Montréal, qui avait en mains beaucoup de fer importé d'Angleterre, réussirent à obtenir cette importante commande. Le fait est d'autant plus regrettable que la compagnie, si elle eût reçu de l'encouragement, eût pu fournir le fer à meilleur marché, vu la faible distance du transport.

Sir William Logan affirme qu'on rencontre un grand dépôt de minéral oxydulé dans la moitié méridionale du onzième lot du septième rang de Hull et qu'on en a encore trouvé à un mille plus loin sur le onzième lot du même rang. Le minéral forme un lot d'environ 90 pieds d'épaisseur. Il est grossièrement granulaire et très pur, mais il est dans quelques parties mélangé avec des paillettes de graphite.

Ce minéral fut exploité en 1854 par MM. Forsyth & Cie., de Pittsburgh, Pennsylvanie, pour alimenter, leurs hauts fourneaux dans cette ville. Huit cents tonnes ont été ainsi transportées sur le canal Rideau jusqu'à Kingston, et delà sur les lacs jusqu'à Cleveland. Mais en 1858, l'exploitation de la mine de Newborough, dans South Crosby, a présenté de plus grandes facilités pour le transport du minéral et la mine de Hull a été ainsi abandonnée.

Une autre compagnie s'est organisée depuis pour exploiter les mines de Hull et la première fonte du minéral a eu lieu le 18 janvier 1867. Depuis, les forges qu'elle a établies opèrent fort bien et le produit du minéral commande un bon prix sur le marché. Il est d'une qualité excellente, dit le Dr. Van Cortlandt, et il ne pourra manquer d'être recherché et de démontrer que la vallée de l'Outaouais reconnaît peu de supérieures comme région productrice du fer. (2)

(1) *La Géologie du Canada*, Page 714.

(2) *An essay on the compounds and metallurgy of iron especially in connection with the Ottawa valley.*

Recettes.

Ciment à l'épreuve de l'eau et à l'épreuve du feu.

Les ciments à l'épreuve de l'eau pour raccommo-der la faïence cassée, ne sont pas ordinairement à l'épreuve du feu, et les ciments qui sont à l'épreuve du feu, ne le sont pas pour l'eau. Le suivant est tout à la fois à l'épreuve de l'eau et du feu : Mélez ensemble deux onces de lait et deux onces de vinaigre ; ce mélange caillera. Enlevez le caillé et mêlez-le parfaitement avec le blanc d'un œuf, puis ajoutez de la chaux fraîchement dé-

teinte en quantité suffisante pour en faire une pâte épaisse.

(Du *Manufacturer and Builder.*)

Pour enlever les taches d'encre de dessus les livres.

Passez sur la tache un petit pinceau imbibé d'eau chaude : mouillez ensuite cette tache avec une solution d'oxalate de potasse ; ou ce qui est encore mieux avec de l'acide oxalique (poison de cordonnier) à la proportion d'une once pour un demiard d'eau.

Les taches d'encre disparaîtront immédiatement. Finalement, passez de nouveau de l'eau claire sur la tache et asséchez-la avec du papier brouillard blanc.

CHIMISTE.

NOUS PAYERONS AUX AGENTS

Un salaire de \$35 PAR SEMAINE, ou nous allouons une forte commission pour vendre notre nouvelle invention. Adresse.

J. W. FRINK & CIE., Marshall, Mich.

20 Octobre.

24-ap

RAPPORT OFFICIEL DES DIVERS MARCHES DE LA P. DE QUEBEC

Fait spécialement pour la "Semaine Agricole."

Montréal, 19 Janvier, 1871.

Table of market prices for various agricultural products (farine, grains, viandes, etc.) across different locations (Montréal, St. Jean, etc.) with columns for product names and prices in dollars and cents.

COCHONS BERKSHIRES & SUFFOLKS

PUR SANG,

A vendre.

LOUIS BEAUBIEN,

8 nov.—ak

Montréal

VINAIGRE, Comment on le fait avec du Cidre, du Vin ou Sorghum en 10 heures sans faire usage de drogues. Pour les circulaires, s'adresser à F. J. Sage, Manufacturier de Vinaigre. Cromwell, Ct.

Septembre 1870.—a22

Cie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMELIORE DES TRAINS

POUR L'HIVER DE 1870.

AUGMENTATION DE VITESSE.

Nouveaux Chars pour tous les Trains Express

Les trains partiront maintenant de Montréal comme suit :

ALLANT A L'OUEST.

Train de la Malle pour Toronto et les stations intermédiaires... 3.00 A.M. Express de nuit pour Ogdensburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, G. derich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à... 8.00 P.M.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Trains d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires... 6.45 A.M. Express pour Boston via Vermont Central... 8.40 A.M. Express pour New-York et Boston via Vermont Central... 3.30 P.M.

Il y aura des Chars Dortirs à tous les trains de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet. Le steamer "CARLOTTA" ou "CHASE," tous les Mercredis et Samedis après-midi, à 4.00 heures p.m.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie. Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau ou l'on vend des billets, à la station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grand Rue, St. Jacques.

C. J. BRIDGES, Directeur-Gérant.

Montréal 12 D c., 1870.—a k

LA SEMAINE AGRICOLE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR

DUVERNAY, FRERES

No. 16, RUE ST. VINCENT MONTRÉAL

\$1 par année, payable d'avance.